

CANADA  
DEPARTMENT OF REGIONAL  
ECONOMIC EXPANSION

MINISTÈRE DE L'EXPANSION  
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

DATE RECEIVED \_\_\_\_\_  
REGISTER NO. 62-526  
COPY NO. \_\_\_\_\_



PERSPECTIVE D'UTILISATION DES BOIS DURS  
DANS L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DU MEUBLE

## ANALYSE ET RECOMMANDATIONS

IHD  
99773  
CG3

octobre 1972

GAUTHIER, POULIN, THÉRIAULT & ASSOCIÉS 915, av. CASOT, QUÉBEC-6<sup>e</sup>

1.- APPROVISIONNEMENT

1.1- Disponibilité des bois durs en grumes de sciage

La disponibilité de sciage totalise 265,000,000 de p.m.p.; de ce volume, 135,000,000 formés de 87% d'érable et de merisier proviennent des cinq (5) zones d'allocation des essences feuillues, 80,000,000 sont prélevés sur les forêts privées et 50,000,000 sont importés principalement des Etats-Unis.

1.2- Mode d'exploitation

Les arbres sont abattus et tronçonnés en forêt. Les billes sont ensuite débusquées jusqu'au chemin de vidange; à ce dernier endroit, on procède à la séparation des billes selon leur utilisation (sciage ou déroulage). Le mesurage effectué, les billes sont acheminées vers les différentes usines. Seuls, les meilleurs arbres sont récoltés; cette pratique provoque un écrémage progressif des forêts d'essences feuillues.

Actuellement, le coût moyen des grumes propres au sciage se chiffre à \$90.00 le 1,000 p.m.p. rendues à l'usine.

## 2.- USINES DE SCIAGE UTILISANT LES ESSENCES FEUILLUES

### 2.1- Nombre et envergure des usines

La transformation de cette matière première est réalisée par 260 usines de sciage dont 230 sont considérées comme usines de service. En 1970, les expéditions des bois feuillus sciés ont rapporté \$21,000,000. De plus, les salaires versés aux 1,200 ouvriers de ce secteur manufacturier se sont élevés à près de \$5,600,000.

### 2.2- Marchés

L'industrie du meuble absorbe près de 50% de la production québécoise en bois durs. Les autres principaux marchés sont ceux des parquets, des portes et du tournage. En 1972, les prix de vente des bois d'oeuvre feuillus ont augmenté considérablement en raison des conditions particulières des marchés.

### 2.3- Problème

La modernisation des usines de sciage est présentement freinée par l'absence de disponibilité additionnelle d'approvisionnement.

### 3.- INDUSTRIE DU MEUBLE

#### 3.1- Nombre et envergure

Ce secteur se compose de 830 industries dont 645 emploient moins de 25 employés. Les revenus bruts de 1972 atteindraient \$340,000,000. La masse salariale versée à 20,000 employés totalise annuellement \$110,000,000.

#### 3.2- Besoins en approvisionnement

Cette industrie consomme 100,000,000 de p.m.p. annuellement d'essences et de qualités bien spécifiques. Les volumes et qualités produits au Québec ne permettent pas de rencontrer ces demandes. Pour pallier ce problème, l'industrie devra employer des matériaux de remplacement et prévoir des investissements importants afin de moderniser les installations présentes.

#### 3.3- Marchés

L'industrie du meuble écoule 60% de sa production au Québec et 37.5% dans le reste du Canada plus particulièrement à Toronto.

#### 4.- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au rythme actuel d'utilisation, il est justifié de prévoir que d'ici quelques années, il y aura pénurie de bois d'oeuvre de qualité au Québec. Face à un tel énoncé, nous recommandons principalement:

##### 4.1- Au niveau gouvernemental:

- a) une revision des normes d'exploitation;
- b) étudier les possibilités de restreindre les quantités de bois exportées;
- c) que les subventions soient accordées aux industries qui font une utilisation optimale de la matière première.

##### 4.2- Au niveau des associations:

Un rapprochement entre les deux associations dans le but de connaître, de part et d'autre, les problèmes et les besoins.

##### 4.3- Au niveau de l'industrie de sciage:

Une meilleure utilisation permettrait de récupérer sous forme de bois d'oeuvre des volumes additionnels.

##### 4.4- Au niveau de l'industrie des bois durs:

- a) substituer par d'autres produits certaines parties composantes;
- b) amorcer un programme discret d'éducation afin de préparer le consommateur à l'acceptation des matériaux de remplacement.

1.- WOOD SUPPLY

1.1- Availability of hardwood logs

The total availability of hardwood logs is estimated at 265,000,000 f.b.m.; of this volume 135,000,000 f.b.m. composed of 87% of maple and yellow birch originate from five (5) provincial allocation zones, 80,000,000 f.b.m. originate from private woodlots and 50,000,000 f.b.m. are imported mostly from the United States.

1.2- Method of logging

Trees are fell and bucked in the forest. Logs are then skidded to a hauling road; where they are sorted according to their utilization (sawlogs or veneer logs). Once scaled, the logs are transported to the various transformations plants. Only the trees of the best quality are logged; this practice results in a progressive degrading of the forest.

Presently, the average cost of sawlogs delivered to the mills is approximately \$90.00 per thousand f.b.m.

## 2.- HARDWOOD SAWMILLS

### 2.1- Number and size of plants

The wood supply is transformed in 260 sawmills; 230 of which are classified as local service sawmills. In 1970, the deliveries of hardwood lumber amounted to \$21,000,000. Salaries paid to the 1,200 sawmill employees amounted to \$5,600,000.

### 2.2- Markets

The furniture industry absorbs 50% of the hardwood production of Quebec sawmills. The other most important markets are for flooring, doors and lathe work. In 1972, the selling price of hardwoods have increased considerably because of very particular market conditions.

### 2.3- Problem

The modernization of sawmills is very slow at the present time, the main cause being the security of additional wood supplies.

### 3.- FURNITURE INDUSTRY

#### 3.1- Number and size of plants

This sector is comprised of 830 plants; 645 of which employ less than 25 employees. 1972 revenues in this sector will reach \$340,000,000. Salaries to the 20,000 employees of the industry amount to \$110,000,000.

#### 3.2- Wood supply requirements

This industry utilizes 100,000,000 f.b.m. per year. The raw material are comprised of hardwood of very specific species and qualities. The volumes and the qualities of wood produced in Quebec do not fulfil the demand. To solve this problem, the industry will have to use other replacement materials and invest heavily in the modernization of the present installations.

#### 3.3- Markets

The furniture industry sells 60% of its production in Quebec and 37.5% of it in the rest of Canada mostly in Toronto.

#### 4.- CONCLUSION AND RECOMMANDATIONS

At the present rate of consumption, it is possible to forecast that there will be a shortage of quality raw material in Quebec within a few years. In view of this, we recommend:

##### 4.1- At the government level:

- a) A revision of the rules and regulations governing logging.
- b) A study into the possibilities of restraining exports of logs and lumber.
- c) That grants and aid be directed to plants which make and optimal use of raw material.

##### 4.2- At the level of the associations:

A more narrow collaboration between the two associations for a better understanding of the mutual problems and needs.

##### 4.3- At the sawmill industry level:

A more thorough utilization of raw material in order to permit the production of additional supplies.

##### 4.4- At the furniture industry level:

- a) A replacement of certain wood components by components of another nature.
- b) A gradual marketing program with the aim of preparing the consumer to accept materials other than wood.

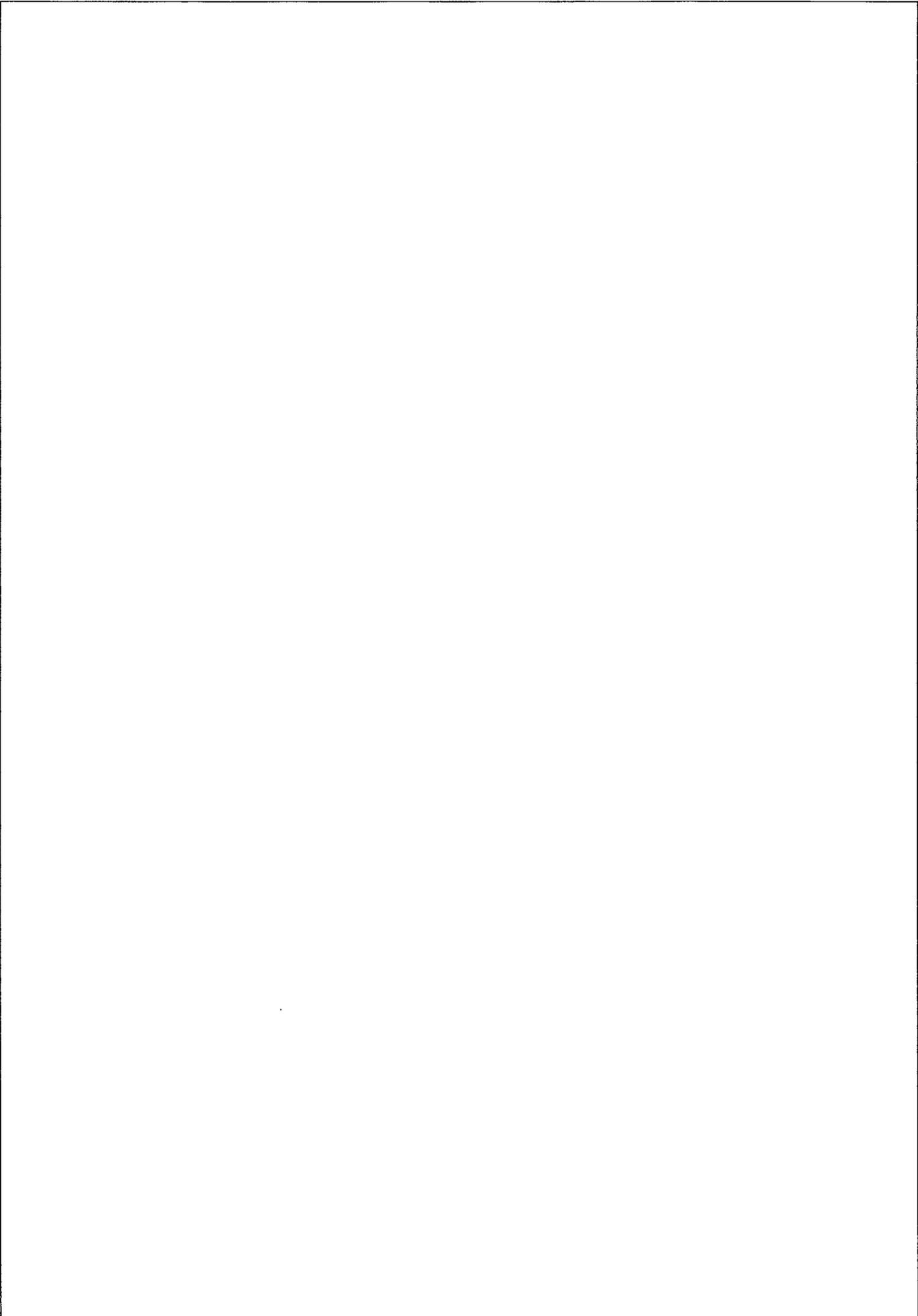


TABLE DES MATIERES

<u>DETAI LS</u>	<u>PAGE</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
1.- <u>APPROVISIONNEMENTS</u>	3
1.1- <u>Possibilité et disponibilité</u>	3
1.2- <u>Distribution et gestion</u>	7
1.2.1- <u>Distribution écologique</u>	7
1.2.2- <u>Distribution par tenures</u>	8
1.2.3- <u>Gestion</u>	9
1.3- <u>Qualité et utilisation</u>	11
1.3.1- <u>Qualité</u>	12
1.3.2- <u>Utilisation</u>	13
1.3.3- <u>Sommaire</u>	16
1.4- <u>Mode et coût des exploitations</u>	17
1.4.1- <u>Mode d'exploitation</u>	17
1.4.2- <u>Coût des approvisionnements</u>	17
1.5- <u>Effet de la compétition entre les usines de sciage         et de déroulage pour la matière première</u>	20
1.6- <u>Sommaire</u>	22
2.- <u>USINES DE SCIAGE D'ESSENCES FEUILLUES</u>	24
2.1- <u>Interrelation avec les fournisseurs de matière         première</u>	24
2.1.1- <u>Forêts privées</u>	24
2.1.2- <u>Forêts publiques</u>	25
2.2- <u>Types de propriétaires et administration</u>	26
2.2.1- <u>Propriétaire de la petite scierie</u>	26
2.2.2- <u>Propriétaire de la moyenne et de la grosse                 scierie</u>	27

<u>D E T A I L S</u>	<u>P A G E</u>
2.3- <u>Envergure des sociétés</u>	28
2.3.1- <u>Production</u>	28
2.3.2- <u>Expédition</u>	29
2.3.3- <u>Investissement</u>	30
2.4- <u>Etat des usines et capacité d'investir davantage</u>	30
2.5- <u>Connaissances technologiques</u>	31
2.6- <u>Situation des usines par rapport à leur marché</u>	31
2.6.1- <u>Situation des usines</u>	31
2.6.2- <u>Situation des marchés</u>	32
2.6.3- <u>Distances parcourues</u>	33
2.7- <u>Types de marchés et prix obtenus</u>	34
2.7.1- <u>Utilisateurs</u>	34
2.7.2- <u>Prix</u>	35
2.8- <u>Exportations et importations des bois durs</u>	37
2.8.1- <u>En grumes</u>	37
2.8.2- <u>En bois d'oeuvre</u>	37
2.9- <u>Interrelation avec les manufacturiers de meubles</u>	38
2.9.1- <u>Grosse et moyenne entreprise</u>	38
2.9.2- <u>Petite entreprise</u>	39
2.10- <u>Sommaire</u>	40
3.- <u>INDUSTRIE DU MEUBLE QUEBECOIS UTILISANT LES BOIS DURS</u>	42
3.1- <u>Type et envergure de l'industrie</u>	42
3.1.1- <u>Nombre</u>	42
3.1.2- <u>Aspect socio-économique</u>	42
3.1.3- <u>Besoin d'approvisionnement en bois durs</u>	45
3.1.4- <u>Volume de la production</u>	46
3.1.5- <u>Caractéristiques et interrelation entre les sociétés</u>	47

DETA I L S

P A G E

3.1.6- <u>Capacité financière des sociétés</u>	47
3.1.7- <u>Connaissance technologique et administrative</u>	48
3.2- <u>Marché</u>	48
3.2.1- <u>Généralités</u>	48
3.2.2- <u>Recherche, design et publicité</u>	49
3.2.3- <u>Position des usines par rapport à leurs marchés</u>	52
3.2.4- <u>Etat concurrentiel par rapport à l'importa- tion et l'exportation</u>	52
<u>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</u>	62

\* \* \* \* \*

LISTE DES TABLEAUX

<u>NUMERO</u>		<u>PAGE</u>
1	DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DE LA PRODUCTION DE BOIS D'OEUVRE PAR ANNEES ET PAR ESSENCES	5
2	ESTIMATION DES VOLUMES A EXPLOITER ANNUELLEMENT PAR ESSENCES	6
3	DISPONIBILITE DES APPROVISIONNEMENTS FEUILLUS SELON LES MODES DE TENURES ET L'UTILISATION	8
4	REPARTITION DES TIGES ET DES VOLUMES BRUTS SELON LES CLASSES DE QUALITE	12
5	REPARTITION DU VOLUME MARCHAND TOTAL BRUT SELON L'UTILISATION OPTIMALE PAR CLASSES DE QUALITE ET PAR ESSENCES	13
6	POURCENTAGE NORMALISE D'UTILISATION PAR CLASSES DE QUALITE ET PAR ESSENCES	14
7	ESTIMATION DES COÛTS D'EXPLOITATION PAR POSTES DE DEPENSES	19
8	PRODUCTION DE BOIS D'OEUVRE AU QUEBEC PAR ESSENCES POUR LES ANNEES 1968, 1969, 1970	28
9	EXPEDITION DES BOIS D'OEUVRE AU QUEBEC PAR ESSENCES (1970)	29
10	QUANTITE DE BOIS DURS CONSOMMEE PAR L'INDUSTRIE QUEBECOISE DU MEUBLE	34
11	PRIX MOYENS DE VENTE DES BOIS D'OEUVRE FEUILLUS	35
12	PRIX DE VENTE DES BOIS D'OEUVRE FEUILLUS PAR ESSENCES ET CLASSES DE QUALITE (1972)	36
13	REPARTITION DES ENTREPRISES SELON LE NOMBRE D'EMPLOYES	43
14	TRAITEMENTS ET SALAIRES HEBDOMADAIRES MOYENS AU QUEBEC	44

<u>NUMERO</u>		<u>PAGE</u>
15	VOLUME D'EXPEDITION	46
16	REPARTITION DES VENTES TOTALES DE L'INDUSTRIE DU MEUBLE	55
17	EXPORTATION CANADIENNE MEUBLES ET APPAREILS FIXES	57
18	EXPORTATIONS ETRANGERES	57
19	REPARTITION DES EXPORTATIONS CANADIENNES POUR L'ANNEE 1970 EN DEHORS DU QUEBEC	59
20	TOTAL DES APPROVISIONNEMENTS FEUILLUS DISPONIBLES A L'INDUSTRIE QUEBECOISE DES SCIAGES TOUTES ES- SENCES ET TOUTES UTILISATIONS SAISON 1972-1973	62
21	TOTAL DE LA PRODUCTION QUEBECOISE EN BOIS D'OEUVRE PAR ESSENCES ET PAR CLASSES DE QUALITE	63
22	COMPARAISON ENTRE LES DISPONIBILITES ET LES BESOINS	63

\* \* \* \* \*

LISTE DES APPENDICES

APPENDICE 1 : CLASSE DE QUALITE

APPENDICE 2 : MEMOIRE PRESENTE PAR  
L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE MEUBLES  
DU QUEBEC INC.

\* \* \* \* \*

ANALYSE ET RECOMMANDATIONS  
L'INDUSTRIE QUEBECOISE DU MEUBLE  
UTILISANT LES BOIS DURS

GAUTHIER, POULIN, THERIAULT & ASSOCIES  
QUEBEC P.Q.  
DATE: OCTOBRE 1972

INTRODUCTION

Les multiples transformations des richesses naturelles à l'intérieur d'un pays ou d'une province contribuent à son essor économique.

A cet égard, l'Industrie du Meuble Québécois, par sa grande utilisation de nos essences de bois durs mérite une attention des plus spéciales. La présence de volumes feuillus d'essences recherchées et d'une main-d'oeuvre qualifiée dans cette fabrication justifie l'attention des plus spéciales apportée à cette industrie québécoise.

Néanmoins, ce secteur de l'activité économique n'est pas sans rencontrer de nombreux problèmes à solutionner à court ou à long terme.

Le présent travail aura donc pour buts d'analyser la situation des approvisionnements au Québec, d'élaborer sur l'extraction et sur l'usinage primaire pour finalement aborder les problèmes d'un secteur utilisant cette production, soit l'Industrie du Meuble Québécois.

Ce travail n'a pas la prétention d'être exhaustif. D'ailleurs, la courte période mise à notre disposition n'a pas permis de rencontrer des personnes hautement qualifiées dans les domaines étudiés en raison d'engagements contactés.

Toutefois, les auteurs de ce travail considèrent avoir cerné les principaux problèmes de cette industrie et soumis les recommandations susceptibles d'améliorer substantiellement son expansion et sa position concurrentielle sur les marchés nationaux et internationaux.

Finalement, les auteurs désirent remercier les personnes ayant accepté de collaborer à ce travail.

1.- APPROVISIONNEMENTS

1.1- Possibilité et disponibilité

Il est difficile d'établir exactement la possibilité des essences feuillues considérées dans ce présent travail en raison des diverses tenures et d'unités forestières aménagées selon l'optique particulière du concessionnaire. Selon le Service de l'Aménagement Forestier du Ministère des Terres et Forêts, il existe peu de données à ce sujet. Par conséquent, les allocations recommandées actuellement par ce ministère constituent de ce fait, la disponibilité annuelle pour ces essences.

Cependant, on pourra observer que cette allocation en essences feuillues se réfère à une liquidation à court ou à moyen terme des tiges de qualités supérieures. En pratique, seules les tiges classifiées A et B sont actuellement exploitées étant les seules susceptibles de fournir des billes de déroulage ou de sciage acceptables présentement aux marchés traditionnels des utilisateurs.

La description de ces classes de qualité élaborée par le Ministère des Terres et Forêts est présentée à l'appendice 1.

En résumé, les méthodes de calcul de la possibilité annuelle totale telle que préconisée au niveau des essences résineuses, ne peuvent être appliquées pour les feuillues et les allocations présentement consenties se réfèrent à des disponibilités plutôt qu'à une possibilité.

L'esquisse d'allocation des essences feuillues préparée par le Ministère des Terres et Forêts pour les cinq (5) prochaines années préconise une coupe annuelle totalisant 175,000,000 de p.m.p. soit un volume de 135,000,000 destiné au sciage et 39,000,000 pour fins de déroulage.

Ces volumes groupent principalement le bouleau jaune (merisier) et l'érable lesquels constituent plus de 87% du volume total exploité annuellement.

Ces pourcentages originent de la production des bois d'oeuvre au Québec pour les années 1968-69 et 1970 dont le détail est présenté au tableau suivant:

T A B L E A U "1"  
DISTRIBUTION EN POURCENTIAGE  
DE LA PRODUCTION DE BOIS D'OEUVRE  
PAR ANNEES ET PAR ESSENCES

ESSENCES	1968	1969	1970	1968-1970
Bouleau blanc	6%	4%	3%	4%
Merisier	48%	47%	48%	48%
Erable	34%	37%	37%	36%
Orme	3%	3%	3%	3%
Tilleul	4%	4%	4%	4%
Chêne	2%	2%	2%	2%
Frêne	1%	2%	1%	1%
Hêtre	2%	1%	2%	2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

Les données précédentes reliées à l'esquisse d'allocation préconisée par le Ministère des Terres et Forêts donnent indirectement la disponibilité anticipée par essences pour les cinq (5) prochaines années. Ces estimations sont d'ailleurs présentées au tableau suivant:

T A B L E A U "2"

ESTIMATION DES VOLUMES A EXPLOITER ANNUELLEMENT PAR ESSENCES

PERIODE : 1972-1977

ESSENCES	VOLUME USINE %	VOLUME A EXPLOITER (p.m.p.)
Bouleau	4%	7,000,000
Merisier	55%	96,250,000
Erable	31%	54,250,000
Orme	2%	3,500,000
Tilleul	4%	7,000,000
Chêne	2%	3,500,000
Frêne	1%	1,750,000
Hêtre	1%	1,750,000
TOTAL	100%	175,000,000

NOTE: Les résultats de ce tableau furent ajustés pour tenir compte des volumes additionnels de merisier destinés au déroulage.

A ces volumes alloués par l'intermédiaire du Ministère des Terres et Forêts s'ajoutent les volumes annuels en provenance des forêts privées du Québec. Malheureusement, il est difficile d'établir exactement l'origine et les volumes disponibles. Toutefois et selon les divers organismes consultés, ces approvisionnements totaliseraient 80,000,000 de p.m.p. annuellement.

La proportion et la qualité de certaines sources d'approvisionnement peuvent s'identifier aux volumes exploités à même les forêts publiques. Les exigences des utilisateurs étant constantes, la production des grumes de déroulage peut être considérée comme négligeable.

En conclusion, il faut admettre que la disponibilité est en principe axée sur les besoins des utilisateurs et que le rythme actuel des exploitations présuppose une liquidation des tiges de qualité supérieure des essences actuellement utilisées.

## 1.2- Distribution et gestion

### 1.2.1- Distribution écologique

L'observation des zones de distribution écologique des essences concernées permet de déceler que la majorité des approvisionnements sont localisés dans la partie sud-ouest de la province.

1.2.2- Distribution par tenures

Le tableau 3 indique que 52% des volumes disponibles sont actuellement situés sur les concessions forestières des compagnies papetières, 13% sur les concessions d'industriels de sciage et/ou de déroulage, seulement 3% sur les forêts publiques et plus de 32% sur les propriétés privées.

T A B L E A U "3"

DISTRIBUTION DES APPROVISIONNEMENTS FEUILLUS  
SELON LES MODES DE TENURES ET L'UTILISATION

TENURES FORESTIERES	U T I L I S A T I O N			%
	SCIAGE (p.m.p.)	DEROULAGE (p.m.p.)	TOTAL (p.m.p.)	
Concessions forestières compagnies papetières	106,754,000	26,386,000	133,140,000	52%
Concessions forestières Industriels de sciage, déroulage ou du meuble	25,142,000	8,468,000	33,610,000	13%
Autres forêts publiques	3,516,000	4,514,000	8,030,000	3%
Forêts privées	80,000,000	-	80,000,000	32%
TOTAL	215,412,000	39,368,000	254,780,000	100%

### 1.2.3- Gestion

En plus de voir à la gestion directe des volumes originant des forêts publiques, le Ministère des Terres et Forêts sert également d'intermédiaire entre les concessionnaires et les utilisateurs ou permissionnaires pour déterminer la destination des volumes disponibles et non requis pour les propres besoins du concessionnaire.

Cette modalité exige souvent des compromis dans les cas où le concessionnaire n'exploite pas lui-même les volumes disponibles. En principe, l'utilisateur accepte cette forme d'allocation puisqu'antérieurement à cette politique, les industriels devaient négocier eux-mêmes les volumes annuellement requis.

Cette intervention gouvernementale favorise donc actuellement les industriels de sciage puisque les esquisses d'allocation leur ont permis de planifier davantage leurs sources et la qualité des approvisionnements annuellement disponibles.

Au niveau des volumes annuellement préconisés par le Ministère des Terres et Forêts à ces mêmes utilisateurs, ils sont déterminés selon des facteurs économiques et sociaux dont les principaux sont:

- La valeur résiduelle des usines.
  - Le nombre d'employés.
  - Le nombre de factions de travail.
  - La période annuelle de travail.
  - La production annuelle
  - La destination des bois ouvrés.
  - Les essences ouvrées par quantités.
  - La responsabilité des exploitations forestières.
  - La valeur de l'équipement.
  - Le nombre d'ouvriers forestiers.
  - Le nombre de jours ouvrés.
  - Les salaires payés.
  - La quantité exploitée par essences.
  - Le pourcentage destiné au déroulage.
  - Le coût du bois à l'usine.
  - Les prix de livraison des bois.
  - Les sources d'approvisionnement par tenures forestières.
  - Le programme de production anticipée.
- Etc...

Cette allocation résulte donc de l'analyse ou de la pondération de cet ensemble de facteurs socio-économiques essentiels à l'industrie.

Sommairement et suite aux récentes allocations d'essences feuillues, un minimum d'industriels recevront des volumes additionnels alors que la majorité devront remplacer partiellement ou totalement leurs approvisionnements feuillus alloués antérieurement.

Cette situation démontre la rareté des volumes feuillus disponibles et laisse présager que certaines régions seront totalement liquidées au cours des prochaines décennies. Toutefois et tel que mentionné précédemment, cette liquidation se rattache uniquement aux tiges de qualité supérieure ou commerciale dans le contexte actuel.

### 1.3- Qualité et utilisation

La présente analyse résume les études effectuées par le Ministère des Terres et Forêts et d'autres sociétés au cours des cinq (5) dernières années mais origine principalement de la dernière publication présentée en mars 1971 par le Service de l'Aménagement Forestier de ce ministère.

1.3.1- Qualité

Le tableau 4 répartit le nombre de tiges et le volume brut à l'intérieur des peuplements selon leur classe de qualité et les principales essences, soit le bouleau jaune et l'érable à sucre.

Cette analyse démontre que les tiges de qualité utilisées présentement, soit les tiges de classe A et B, représentent seulement 58% du volume brut total.

T A B L E A U "4"  
 REPARTITION DES TIGES ET DES VOLUMES BRUTS  
 SELON LES CLASSES DE QUALITE

CLASSE DE QUALITE	BOULEAU JAUNE		ERABLE A SUCRE		T O T A L	
	NOMBRE DE TIGES %	VOLUME %	NOMBRE DE TIGES %	VOLUME %	NOMBRE DE TIGES %	VOLUME %
A	18	19	17	13	18	17
B	44	46	33	31	40	41
C	31	30	37	45	33	35
D	4	5	9	11	6	7
Rejets	3	-	4	-	3	-
TOTAL	100	100	100	100	100	100

De plus, la distribution des normes de qualité des tiges est sensiblement identique pour les deux principales essences, soit le bouleau jaune et l'érable à sucre.

1.3.2- Utilisation

Toutefois, l'utilisation des classes de qualité de ces deux essences principales est différente tout particulièrement au niveau du déroulage où la différence est des plus apparentes.

T A B L E A U "5"

REPARTITION DU VOLUME MARCHAND TOTAL BRUT  
SELON L'UTILISATION OPTIMALE  
PAR CLASSES DE QUALITE ET PAR ESSENCES

CLASSE DE QUALITE	E S S E N C E S							
	BOULEAU JAUNE				ERABLE A SUCRE			
	DEROULAGE	SCIAGE	PÂTE	N.U.	DEROULAGE	SCIAGE	PÂTE	N.U.
A	14%	53%	28%	5%	8%	55%	35%	2%
B	10%	54%	28%	8%	3%	42%	53%	2%
C	5%	45%	39%	11%	4%	34%	56%	6%
D	-	-	51%	49%	-	-	68%	32%

En normalisant à 100% le sciage et le déroulage, la différence d'utilisation entre les essences s'accroît de telle sorte que l'érable à sucre ne fournirait théoriquement en bois de déroulage que la moitié de ce que pourrait fournir le bouleau jaune. Cette différence est clairement exprimée au tableau suivant:

T A B L E A U "6"

POURCENTAGE NORMALISE D'UTILISATION  
PAR CLASSES DE QUALITE ET PAR ESSENCES

CLASSE DE QUALITE	E S S E N C E S					
	BOULEAU JAUNE			ERABLE A SUCRE		
	DEROULAGE	SCIAGE	TOTAL	DEROULAGE	SCIAGE	TOTAL
A	21%	79%	100%	13%	87%	100%
B	16%	84%	100%	6%	94%	100%
C	10%	90%	100%	10%	90%	100%
D	0%	100%	100%	0%	100%	100%

On doit admettre cependant que ces données reflètent une utilisation optimale de la matière première et que les pourcentages obtenus peuvent varier sensiblement d'une région à l'autre.

L'analyse de l'esquisse d'allocation des bois feuillus préconisée par le Ministère des Terres et Forêts démontre que le volume des grumes destinées au déroulage représente 25% du volume de l'ensemble des cinq (5) zones d'approvisionnement considérées.

Néanmoins et en pratique, seules les tiges de classe A et B sont généralement utilisées pour la coupe de bois de sciage ou de déroulage. Si l'on considère selon l'esquisse d'allocation précitée que 22% du volume total alloué sera destiné au déroulage, on doit conclure que seules les tiges de qualité A sont susceptibles de fournir des billes de déroulage et de sciage.

D'ailleurs, des vérifications sur le terrain démontrent que les volumes résiduels à l'intérieur des peuplements exploités représentent à certains endroits plus de 75% du volume original de ces deux essences. Généralement, cette moyenne se situe à 50%.

### 1.3.3- Sommaire

Les modes de coupes pratiquées actuellement et les exigences économiques du marché contribuent à des coupes exclusives ainsi qu'à la liquidation des meilleures qualités de bois durs en forêt.

Par conséquent, la possibilité théorique des forêts feuillues ne peut être atteinte de cette façon et l'écrémage résultant des exploitations orientées uniquement vers les types de qualité supérieure, contribue à diminuer sensiblement la possibilité pratique du domaine forestier.

Cet énoncé s'applique évidemment aux autres essences feuillues lesquelles constituent, néanmoins, qu'une faible partie de ce capital forestier.

#### 1.4- Mode et coût des exploitations

##### 1.4.1- Mode d'exploitation

La méthode la plus répandue pour exploiter les essences feuillues consiste à abattre et tronçonner les tiges en billes de déroulage ou de sciage à la jetée primaire selon les normes requises par les utilisateurs. Ces grumes sont par la suite tirées jusqu'à la jetée secondaire (chemin de vidange) au moyen de débusqueuses articulées.

Finalement, les billes sont successivement séparées selon leur utilisation puis mesurées, chargées sur des camions et transportées jusqu'aux diverses usines de transformation.

##### 1.4.2- Coût des approvisionnements

Le coût des approvisionnements feuillus, quoique les méthodes d'exploitation soient identiques à celles utilisées pour les essences résineuses, est nettement supérieur à ces derniers pour diverses raisons. Cette différence est particulièrement attribuable au faible rendement à l'acre des essences recherchées qui implique la construction de réseaux routiers importants. Les unités de coupe d'exploitation de feuillus sont de faible envergure comparativement à l'exploitation des résineux, ce qui introduit nécessairement une augmentation des coûts indirects des exploitations. Finalement, ces exploitations

axées sur la qualité plutôt que sur la quantité, exigent l'emploi d'un personnel de surveillance plus qualifié.

Selon les divers organismes consultés, le prix moyen f.a.b. usine de ces approvisionnements varierait entre \$70.00 et \$90.00 par 1,000 p.m.p. et selon les tendances actuelles, ce dernier serait plus réaliste.

Les coûts unitaires d'exploitation pour une unité de coupe de moyenne envergure possédant une distance de transport d'environ 75 milles sont analysés au tableau 7 en fonction des divers postes de dépenses.

T A B L E A U "7"

ESTIMATION DES COÛTS D'EXPLOITATION  
PAR POSTES DE DEPENSES

POSTE DE DEPENSE	\$/M.p.m.p.)
Coupe et débusquage (débusqueuse articulée)	23.00
Chargement	4.00
Transport	18.00
Mesurage	2.00
Droits de coupe	15.00
Camps, cuisine, garage	10.00
Construction et entretien des chemins	8.00
Administration et surveillance	3.00
Bénéfices marginaux et autres	3.00
TOTAL	\$86.00

Soulignons que finalement, le taux diminue sensiblement lorsque les approvisionnements proviennent des forêts privées, soit plus de 30% des volumes exploités annuellement. Ces exploitations sont artisanales et ne représentent généralement qu'un revenu d'appoint pour les propriétaires de lots privés, adjacents aux petites usines de sciage locales.

On doit admettre cependant que ces approvisionnements sont sujets à des frais de manipulation additionnels résultant du nombre d'intermédiaires impliqués et que finalement, la valeur du produit rendu à l'usine demeure sensiblement identique.

1.5- Effet de la compétition entre les usines de sciage et de déroulage pour la matière première

Quoique moins grave qu'il ne l'a été antérieurement, ce problème demeure. Ce phénomène est principalement conditionné par le marché de ces deux utilisations. Une mauvaise saison pour la mise en marché du bois de sciage amène une augmentation proportionnelle de la production des grumes de déroulage.

Dans son esquisse d'allocation d'essences feuillues, le Ministère des Terres et Forêts détermine les volumes destinés à chaque utilisation et mentionne sur le permis de coupe que ces proportions

doivent être respectées sous peine d'une diminution de l'allocation pour l'année suivante égale ou double de la quantité de déroulage non livrée au destinataire indiqué sur le permis.

Nous savons pertinemment qu'un contrôle efficace de la part des officiers du Ministère est difficilement applicable et qu'il reste toujours place pour l'argumentation de l'utilisateur.

Toutefois, un tronçonnage axé totalement sur l'une ou l'autre de ces utilisations introduit irrémédiablement une perte ou une mauvaise utilisation de la matière première. Soulignons qu'un tronçonnage axé sur une utilisation de déroulage aura pour effet de diminuer la qualité des grumes destinées au sciage, mais que l'inverse ne peut se produire, sauf que la quantité obtenue en déroulage diminuerait sensiblement.

Les tendances vers l'une ou l'autre de ces deux utilisations dépendent donc principalement de la transformation que prétend exercer l'exploitant sur cette matière première. Le plus défavorisé est nécessairement l'autre utilisateur qui, d'une façon ou d'une autre, accuse une diminution de matière première et parfois une matière première de moins bonne qualité. Enfin, tant et aussi longtemps que le tronçonnage s'effectuera en forêt, on introduira un gaspillage plus ou moins important de la matière première.

## 1.6- Sommaire

La possibilité théorique des forêts feuillues de la province de Québec n'est pas exploitée pour diverses raisons énumérées et les récoltes annuelles représentent plutôt, la disponibilité actuelle de ces essences.

Une coupe annuelle de 255,000,000 de p.m.p. d'essences feuillues permet d'approvisionner les usines de sciage pour un volume total de 215,400,000 de p.m.p.

Ces volumes sont principalement localisés sur les concessions forestières dans la partie ouest de la province de Québec et sur des terrains privés dans la partie sud de la province.

Les principales essences sont le bouleau et l'érable. La production annuelle en grumes de sciage de ces deux essences atteint 187,000,000 de p.m.p.

Les modes actuels de coupe et les marchés de bois d'oeuvre économiquement accessibles favorisent la coupe des tiges de classe supérieure et par conséquent, l'écrémage du potentiel forestier feuillu. De plus, le morcellement des zones forestières selon des modes de tenure accentue l'écart entre la possibilité théorique et la disponibilité actuelle.

Par son esquisse d'allocation, le Ministère des Terres et Forêts contrôle pratiquement le niveau des coupes, l'utilisation des essences et la distribution de la récolte aux nombreux utilisateurs.

Les modes d'exploitation forestière d'essences feuillues sont demeurés conventionnels et principalement centrés sur le tronçonnement des tiges en forêt. Ces modes favorisent peu l'utilisation accrue des volumes et des tiges. Leur coût de livraison au site des usines se situe à ± \$90.00 le 1,000 p.m.p.

Pour mieux connaître les problèmes rencontrés par les utilisateurs des grumes de sciage, le chapitre suivant sera consacré à décrire la localisation de ces industriels et leur interrelation, leurs structures administratives et financières pour finalement, aborder leurs marchés traditionnels.

\* \* \* \* \*

## 2.- USINES DE SCIAGE D'ESSENCES FEUILLUES

### 2.1- Interrelation avec les fournisseurs de matière première

Tel que mentionné précédemment, la matière première feuillue destinée aux usines de sciage provient en proportion à peu près égale des terrains privés et des forêts publiques.

#### 2.1.1- Forêts privées

La plupart des petites scieries tirent leurs approvisionnements en bois feuillus des terrains privés. Très souvent, ils sont acheminés vers l'usine par l'entremise d'un courtier. Celui-ci achète le bois des cultivateurs pour le revendre par la suite à l'industriel de sciage, ou encore via les plans conjoints. De plus les billes peuvent être achetées directement par le propriétaire d'une scierie. Il arrive également que l'on achète du bois sur pied qui sera exploité par l'industriel lui-même ou qui le fera récolter à contrat.

L'aire d'approvisionnement des petites scieries est restreinte, dépassant rarement un rayon de dix (10) milles. En ce qui concerne les terrains privés comme source d'approvisionnement, l'aléatoire semble être la règle tant en ce qui concerne les prix payés que la quantité, les essences et la qualité des bois fournis. Les contrats

de fourniture de matière première, lorsqu'ils existent, et cela est exceptionnel, sont préparés à très court terme, l'une ou l'autre partie n'étant pas intéressée ou capable de garantir l'achat ou la vente à long terme.

#### 2.1.2- Forêts publiques

Sur les forêts publiques, l'approvisionnement en bois feuillus est régi par le "Plan d'allocation des feuillus" du Ministère des Terres et Forêts. Ce plan divise la forêt publique contenant des essences feuillues en zones (voir illustration), fixe les quantités à couper par unités d'aménagement et détermine l'acheminement des bois coupés vers les usines de transformation.

Plusieurs usines de sciage de moyenne importance et toutes les grosses tirent la majeure partie de leurs approvisionnements des forêts publiques.

Enfin, certains industriels de sciage s'alimentent à même leur propre concession forestière mais ce sont de rares exceptions.

## 2.2- Types de propriétaires et administration

Les propriétaires de scieries transformant uniquement ou partiellement les essences feuillues peuvent être divisés en deux (2) grandes catégories selon l'ampleur des industries qu'ils dirigent.

### 2.2.1- Propriétaire de la petite scierie

Celui-ci, généralement seul administrateur, opère une usine transformant un faible volume de bois (moins de 0.5 million de p.m.p. en moyenne et rarement plus d'un million de p.m.p.). Ces usines ne fonctionnent que quelques mois par année et monopolisent qu'une partie du temps de leurs propriétaires qui doivent faire appel à d'autres sources de revenus pour se prévaloir d'un niveau de vie décent.

Ce type de propriétaire ne possède pas de connaissances technologiques et administratives poussées. Il s'occupe personnellement de toutes les phases du travail, de l'achat des billes à la mise en marché des bois sciés. Possesseur d'une scierie par tradition ou héritage, il est peu motivé et ne consacre généralement que peu d'efforts à l'amélioration de son produit ou du rendement de son usine. L'ampleur de ses opérations dépend surtout de ses contacts locaux, vaguement structurés, pour l'obtention de matière première dont il s'approvisionne surtout à même les terrains privés. Il envisage l'avenir au jour le jour et son industrie produit à la "va come je te pousse".

Chaque année, quelques-unes de ces scieries disparaissent alors que d'autres font leur apparition.

#### 2.2.2- Propriétaire de la moyenne et de la grosse scierie

La moyenne et la grosse industrie de sciage appartiennent généralement à un groupe restreint d'individus; les propriétaires uniques sont plus rares étant donné l'ampleur des investissements requis pour opérer une scierie de cette catégorie.

Ce type de propriétaire tire la majeure partie sinon la totalité de ses revenus de son industrie. Il dispose de connaissances administratives ou technologiques poussées et est très motivé. Bien qu'il consacre tout son temps à sa scierie, il s'adjoit diverses personnes qui travaillent dans des domaines qui échappent à sa compétence et limite son activité à un secteur plus ou moins déterminé.

Il planifie à moyen et à long terme, possède une bonne connaissance des marchés et cherche constamment à améliorer son produit et le rendement de son usine en se tenant au courant de l'évolution technologique.

Quelques grosses usines de sciage sont possédées par plusieurs propriétaires ou sont des filiales de compagnies multidisciplinaires.

2.3- Envergure des sociétés2.3.1- Production

Depuis 1968, la production annuelle en bois d'oeuvre feuillus est demeurée plus ou moins stable. Le tableau suivant donne par essences, les volumes (sciage et déroulage) produits au Québec au cours des dernières années.

T A B L E A U "B"  
PRODUCTION DE BOIS D'OEUVRE AU QUÉBEC PAR ESSENCES  
POUR LES ANNÉES 1968, 1969, 1970  
(Statistiques des producteurs forestiers)

ESSENCE	BOIS D'OEUVRE EN '000 P.M.P.		
	1968	1969	1970
Bouleau	15,003	9,081	4,896
Merisier	115,191	105,984	90,623
Erable	81,050	83,026	70,786
Orme	6,381	5,765	5,661
Tilleul	10,137	9,023	8,979
Chêne	3,246	4,299	2,164
Frêne	2,847	3,904	1,455
Hêtre	3,935	2,739	2,023
TOTAL	237,790	223,821	186,587

Les difficultés économiques rencontrées en 1970 expliquent la baisse dans la production de bois d'oeuvre. Les statistiques pour les années 1971 et 1972 ne sont pas disponibles mais nos propres recherches permettent de conclure à un niveau de coupe stable et identique au niveau de 1968.

2.3.2- Expédition

Les expéditions des bois d'oeuvre feuillus ont rapporté en 1970 environ 21 millions de dollars. Le tableau suivant donne les quantités de bois d'oeuvre expédiées par essences ainsi que les prix obtenus.

T A B L E A U "9"

EXPÉDITION DES BOIS D'OEUVRE DU QUÉBEC PAR ESSENCES

(1970)

Statistiques des produits forestiers

ESSENCE	(QUANTITE ('000 P.M.P.))		VALEUR (\$)	
	NON RABOTE	RABOTE	NON RABOTE	RABOTE
Bouleau	3,555	631	285,600	65,200
Merisier	79,699	3,794	10,305,700	480,600
Erable	62,822	1,264	7,578,600	400,600
Orme	2,677	1,975	270,200	267,100
Tilleul	5,650	1,975	843,300	272,600
Chêne	1,717	-	188,800	-
Frêne	1,378	-	204,200	-
Hêtre	1,648	-	157,300	-
TOTAL	159,146	9,639	19,833,700	1,486,100

Les salaires versés en 1970 à 1,200 employés dans le secteur des sciages feuillus totalisent près de \$5,600,000.

### 2.3.3- Investissement

Au cours des cinq (5) dernières années, peu de modifications ont été apportées aux usines de sciage utilisant le feuillu. La principale raison de cet état de chose est la difficulté de la part des industriels d'obtenir des approvisionnements supplémentaires.

Cependant de 1960 à 1967, les usines transformant annuellement plus d'un million de p.m.p. ont subi des modifications appréciables au niveau de la technologie. D'autre part, celles produisant moins d'un million de p.m.p. n'ont pas ou à peu près pas subi de modifications depuis plusieurs années.

### 2.4- Etat des usines et capacité d'investir davantage

Tel que mentionné précédemment, la principale contrainte empêchant les industriels d'investir est sans aucun doute la rareté des approvisionnements. Cette situation n'implique pas que l'industrie des bois durs du Québec est en décadence, mais que son développement ne pourra pas suivre les autres secteurs de l'industrie.

## 2.5- Connaissances technologiques

Les usines dont la production annuelle est inférieure à un million de p.m.p. possèdent en général une technique de transformation fort simple composée d'une scie circulaire à chariot, d'une déligneuse et d'une ébouteuse. Dans la province, environ 230 usines sur un total de 260 forment cette catégorie de scieries.

La machinerie servant dans les usines œuvrant annuellement plus d'un million de p.m.p. est composée généralement d'une écorceuse, d'une scie à ruban avec chariot, d'une scie à ruban (refendeuse), d'une déligneuse, d'une ébouteuse et d'une déchiqueteuse.

## 2.6- Situation des usines par rapport à leur marché

### 2.6.1- Situation des usines

Les usines de sciage sont localisées principalement sur la rive nord du St-Laurent depuis Québec à l'est jusqu'à Deux-Rivières, Témiscamingue à l'ouest. Sur cet axe, les principales concentrations de scieries se retrouvent à St-Raymond de Portneuf; en basse Mauricie à la hauteur de Grand'Mère; au sud des comtés de Maskinongé et Berthier; au nord de Montréal depuis St-Jovite jusqu'à Mont-Laurier; à Maniwaki et finalement, le long de la rive nord de

la rivière Ottawa jusqu'à la frontière ouest du Québec. De plus, deux usines opèrent dans la région du Lac St-Jean.

Sur la rive sud du St-Laurent, les usines de sciage sont localisées le long de la frontière américaine depuis le Maine à l'est jusqu'à l'état de New-York à l'ouest.

#### 2.6.2- Situation des marchés

Les marchés pour les bois de sciage feuillus se limitent à trois (3).

- A) D'abord, sur les rives nord et sud du St-Laurent où sont localisées les plus importantes usines de meubles. Une forte concentration d'usines se retrouve à Victoriaville et dans les environs.
- B) Les états du nord-est des Etats-Unis et principalement le Vermont et le Massachusett.
- C) Finalement, les états de New-York et de la Californie.

A l'exception du marché californien, les marchés québécois et américains sont accessibles par camions et effectivement, la livraison se fait par camions dans la plupart des cas. Toutefois, les usines de sciage localisées le long du littoral du St-Laurent profitent d'un avantage marqué pour la livraison de leur bois tant pour le marché québécois que pour le marché américain.

2.6.3- Distances parcourues

Les distances parcourues pour la livraison du bois par camions, varient donc de quelques milles jusqu'à cinq cents milles. Par chemin de fer, les distances parcourues atteignent trois mille cinq cents (3,500) milles dans le cas du marché californien. Il faut noter que les livraisons effectuées par chemin de fer sont habituellement aux frais de l'acheteur et que les livraisons effectuées par camions sont généralement aux frais du vendeur. Les prix sont toutefois établis sur la base f.a.b., usine de sciage.

## 2.7- Types de marchés et prix obtenus

### 2.7.1- Utilisateurs

Les principaux marchés pour les bois feuillus sont l'industrie du meuble, des parquets, des portes et du tournage. L'industrie du meuble, à elle seule, absorbe près de cinquante pourcent (50%) de la production québécoise. Le tableau suivant donne pour 1964 à 1968 la consommation en bois durs par l'industrie du meuble.

#### T A B L E A U "10"

##### QUANTITE DE BOIS DURS CONSOMMEE PAR L'INDUSTRIE QUEBECOISE DU MEUBLE

(Mémoire présentée par l'Association des Fabricants de Meubles du Québec Inc.)

ANNEE	BOIS DE SCIAGE FEUILLU (M.p.m.p.)	BILLES DE BOIS DUR (M.p.m.p.)	CONTREPLAQUE (M.pi.ca.)
1964	76,686	13,480	26,101
1965	73,090	11,633	39,703
1966	88,078	12,761	41,140
1967	102,904	10,790	41,496
1968	86,681	10,989	35,245

2.7.2- Prix

Les prix de vente des bois durs, comme dans tout autre secteur économique, sont soumis à la loi de l'offre et de la demande. Le tableau suivant nous renseigne sur les prix obtenus (toutes qualités, toutes dimensions) pour l'érable et le merisier au cours des dernières années.

T A B L E A U "11"

PRIX MOYENS DE VENTE DES BOIS D'OEUVRE FEUILLUS

(Mémoire présenté par l'Association des Fabricants de Meubles du Québec Inc.

ANNEE	E S S E N C E S	
	MERISIER (\$/M.p.m.p.)	ERABLE (\$/M.p.m.p.)
1965	128	101
1966	133	112
1967	149	121
1968	140	118
1969	138	118
1970	129	124

A la fin de 1971 et en 1972, les prix payés pour les bois d'oeuvre feuillus ont considérablement augmenté. Aujourd'hui, il est facile d'obtenir \$180.00 du M.p.m.p. pour le merisier et \$140.00 pour l'érable. Le tableau suivant donne les prix moyens payés actuellement par classes de qualité pour l'érable et le merisier basés sur des pièces d'un (1) pouce d'épaisseur.

T A B L E A U "12"

PRIX DE VENTE DES BOIS D'OEUVRE FEUILLUS  
PAR ESSENCES ET CLASSES DE QUALITE (1972)  
 (\$/M.p.m.p. F.A.B. scierie)

QUALITE	MERISIER	ERABLE	BOULEAU
F.A.S.	\$340.00	\$250.00	\$300.00
Select	320.00	230.00	280.00
1 C	225.00	170.00	200.00
2 C	155.00	130.00	155.00
3 C	90.00	80.00	90.00

Evidemment, les prix pour le 2C sont très élevés. Cette situation relève du fait que présentement, la demande pour cette qualité est très forte. Cependant, en dehors de la province de Québec, notamment aux Etats-Unis, les prix cotés pour le merisier 2C sont d'environ \$105.00 le 1,000 p.m.p.

Les importations canadiennes moyennes (1966 à 1968) en bois d'oeuvre feuillus totalisaient 89 millions de p.m.p. Le Québec en absorbait environ trente pourcent (30%) ou 26 millions de p.m.p. composés en majeure partie de chêne.

## 2.9- Interrelation avec les manufacturiers de meubles

Les relations entre les manufacturiers de meubles et l'industrie de sciage varient selon les dimensions des entreprises concernées.

### 2.9.1- Grosse et moyenne entreprise

Quelques gros manufacturiers de meubles opèrent leur propre scierie alors que d'autres possèdent des contrats d'exclusivité et contrôlent la production d'une ou de plusieurs industries de sciage.

La plupart de ces manufacturiers de meubles achètent le bois dont ils ont besoin soit directement de la scierie, soit par l'intermédiaire de courtiers.

Il semble cependant exister certaines difficultés au sujet du respect des ententes conclues entre les deux parties notamment en ce qui concerne les approvisionnements à moyen et à long terme.

Les importations canadiennes moyennes (1966 à 1968) en bois d'oeuvre  
Le Québec en absorbait environ trente pourcent (30%) ou 26 millions de p.m.p. composés en majeure partie de chêne.

## 2.9- Interrelation avec les manufacturiers de meubles

Les relations entre les manufacturiers de meubles et l'industrie de sciage varient selon les dimensions des entreprises concernées.

### 2.9.1- Grosse et moyenne entreprise

Quelques gros manufacturiers de meubles opèrent leur propre scierie alors que d'autres possèdent des contrats d'exclusivité et contrôlent la production d'une ou de plusieurs industries de sciage.

La plupart de ces manufacturiers de meubles achètent le bois dont ils ont besoin soit directement de la scierie, soit par l'intermédiaire de courtiers.

Il semble cependant exister certaines difficultés au sujet du respect des ententes conclues entre les deux parties notamment en ce qui concerne les approvisionnements à moyen et à long terme.

En effet, l'industrie du sciage ne peut garantir la fourniture de bois à des prix et des qualités fixes vu la fluctuation des premiers et l'apparente difficulté de fournir un produit d'une qualité donnée. Cette rareté est par ailleurs accentuée par des exportations de bois pour lesquelles les acheteurs exigent une qualité bien spécifique.

D'une part, l'industrie québécoise du meuble utilise en grande partie des bois de qualité 2 commun et il est évident qu'elle pourrait utiliser toute la production québécoise de cette qualité. D'autre part, les industriels de sciage doivent, pour écouler leur bois de qualité supérieure aux Etats-Unis qui utilisent surtout les grades select et 1 commun, y joindre une quantité appréciable de 2 commun de sorte qu'ils ne sont pas toujours en mesure de répondre à la demande québécoise.

#### 2.9.2- Petite entreprise

En ce qui concerne les nombreux petits manufacturiers de meubles, ils s'approvisionnent aux petites scieries locales sans garantie soit à court ou à long terme, ou encore ils achètent les matériaux dont ils ont besoin des marchands de bois ou courtiers.

2.10- Sommaire

Les approvisionnements de grumes d'essences feuillues accessibles aux industriels de sciage québécois totalisent 265,000,000 de p.m.p., soit 215,000,000 de p.m.p. provenant des territoires forestiers du Québec et 50,000,000 de p.m.p. provenant de l'importation de grumes.

La transformation de cette matière première est réalisée par 260 usines de sciage dont 230 sont considérées comme usines de services. La distribution de ces industries est présentée à l'illustration.

Les expéditions de bois d'oeuvre du Québec ont rapporté \$21,000,000 et permis de verser \$5,600,000 aux 1,200 employés des usines de sciage.

La modernisation des usines de sciage est présentement freinée par l'absence de disponibilité additionnelle d'approvisionnement.

Les principaux marchés pour les bois feuillus sont l'industrie du meuble, des parquets, des portes et du tournage. L'industrie du meuble, à elle seule, absorbe près de cinquante pourcent (50%) de la production québécoise, soit près de 100,000,000 de p.m.p.

Le niveau des prix de vente de bois d'oeuvre a connu une stabilité relative de 1965 à 1971 et une très forte augmentation en 1972 en raison de conditions particulières de demandes pour renflouer les très bas niveaux d'inventaire et répondre à une très forte demande résultant du relèvement accentué de l'économie.

### 3.- INDUSTRIE DU MEUBLE QUEBECOIS UTILISANT LES BOIS DURS

#### 3.1- Type et envergure de l'industrie

##### 3.1.1- Nombre

D'après les statistiques de 1970, le nombre d'industries du meuble se chiffrait à 830 dont 645 ou 78% de ce nombre comptaient moins de vingt-cinq (25) employés. Toutefois, signalons que seulement les industries de meubles en bois dur feront l'objet de notre étude dans le présent chapitre.

Une partie de la moyenne et de la grande entreprise est groupée en association et fait partie de l'Association des Fabricants de Meubles du Québec. Cette association recrute dans ses rangs 131 industries représentant près de 80% du volume de production.

##### 3.1.2- Aspects socio-économiques

La plupart des industries ayant moins de vingt-cinq (25) employés se retrouvent dans le rembourrage et se localisent en grande partie dans les grands centres urbains comme Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et plus particulièrement Montréal.

T A B L E A U "13"

REPARTITION DES ENTREPRISES

SELON LE NOMBRE D'EMPLOYES

NOMBRE D'EMPLOYES	ENTREPRISE	%	% CUMULATIF
0 - 10	530	63.9	63.9
11 - 25	115	13.9	77.9
26 - 50	56	6.7	84.5
51 -100	44	5.3	89.8
101 -250	39	4.7	94.5
251 -500	4	0.5	95.0
501 -750	2	0.2	95.2
Sans information	40	4.8	100.0
TOTAL	830	100	

Répertoire des industries du meuble  
Bureau de la Statistique du Québec (1970)

Le salaire hebdomadaire moyen au Québec a augmenté progressivement depuis 1965 pour connaître une très forte poussée en 1970 comme le laisse voir le tableau 14.

T A B L E A U "14"

TRAIITEMENTS ET SALAIRE HEBDOMADAIRES MOYENS AU QUEBEC

INDUSTRIE DU MEUBLE

ANNEE	TRAITEMENT (\$)	A U G M E N T A T I O N	
		ANNUELLE (%)	PERIODIQUE (%)
1965	70.75		100
1966	75.22	6.3	
1967	80.55	7.0	
1968	86.10	6.9	
1969	92.46	7.4	
1970	117.18	26.7	165.6

REFERENCE: Annuaire du Québec 1972

En 1968, le bureau de la statistique du Québec dénombreait 764 établissements et un total de 16,230 employés possédant une masse salariale de \$75,700,000.

En 1972, ce secteur industriel emploierait près de 20,000 personnes et paierait une masse salariale atteignant \$110,000,000 de dollars.

### 3.1.3- Besoin d'approvisionnement en bois durs

Quant aux besoins en bois, ils se situent aux alentours de 100 millions de p.m.p. annuellement. Ce volume se compose principalement de deux essences, soit le bouleau jaune (merisier) pour 65% et l'érable pour 25%.

Les qualités les plus utilisées sont le 1 commun et le 2 commun et quelquefois le select.

Près de 20% des entreprises consomment 80% de la matière première. Les contraintes d'approvisionnement se font donc sentir au niveau de la moyenne et de la grosse entreprise.

L'achat de ces approvisionnements provient de trois

(3) sources:

- soit par l'entremise de courtiers canadiens ou américains;
- soit par les départements de vente d'usines de sciage;
- soit par l'intégration d'une usine de sciage à une industrie de fabrication de meubles.

Cette dernière alternative représente néanmoins une infime portion de ces transactions.

#### 3.1.4- Volume de la production

Au cours des trois dernières années, l'industrie du meuble a été en constante progression tel que démontré dans le tableau ci-dessous.

T A B L E A U "15"

#### VOLUME D'EXPEDITION

ANNEE	VENTE (\$ millions)	%
1970	286	
1971	300	6
1972	340 (1)	13

(1) projection

### 3.1.5- Caractéristiques et interrelation entre les sociétés

Même si l'industrie du meuble s'est transformée au cours des dernières années, il n'en demeure pas moins qu'elle a gardé son caractère d'entreprise familiale. Ce type d'entreprise s'est donc caractérisé par un individualisme qui a eu pour conséquence de freiner le développement de nouveaux marchés ou de programmes d'investissements permettant de relocaliser et/ou moderniser les installations manufacturières.

### 3.1.6- Capacité financière des sociétés

Au cours des cinq (5) dernières années, l'industrie du meuble a maintenu un accroissement annuel de 6% et on prévoit que cette augmentation grimpera à près de 15% en 1972. D'après la tendance des marchés, cet élan devrait se concrétiser jusqu'en 1977.

A court et à moyen terme, la situation financière des fabricants de meubles se détériorera si on ne réussit pas à freiner les augmentations de la matière première et les coûts d'usinage. De toute nécessité, il faut augmenter la productivité pour annihiler ces coûts accrus ou se résoudre à se retrouver en mauvaise posture financière suite à une compétition de plus en plus vive.

### 3.1.7- Connaissance technologique et administrative

Depuis quelques années, la fabrication du meuble s'effectue grâce à des composants comme les panneaux de particules, les panneaux durs, etc... Ces composants offrent des performances étonnantes du point de vue durabilité et stabilité. Comme exemple, le panneau de particules réagit moins à l'humidité que le bois à cause de son contenu en colle et un simple placage suffit pour en faire un produit attrayant et de bonne qualité.

Toutefois, il faut faire accepter ces modifications au consommateur et pour ce faire, concevoir d'excellentes campagnes publicitaires et d'informations.

### 3.2- Marché

#### 3.2.1- Généralités

En 1970, 60% des ventes de l'industrie du meuble furent écoulés au Québec tandis que 37% le furent dans le reste du Canada. Actuellement, 80% des mobiliers de chambres à coucher sont fabriqués par 10% des manufacturiers. De plus, les 25 plus gros fabricants de meubles produisent 50% du volume.

Les ventes à l'extérieur, plus particulièrement en direction des Etats-Unis progressent rapidement et en 1972, on fait face à une forte demande de meubles de bureau. De 15 à 20% de la production québécoise est écoulé lors de la tenue des salons du meuble de Montréal et Toronto; le reste de la promotion s'effectue par des vendeurs sur la route. D'après les tendances du marché, on peut distinguer deux catégories d'acheteurs, soit les jeunes ménages qui achètent au printemps et les gens qui renouvellent leur ameublement à l'automne; ceux-ci choisissent en général une qualité supérieure.

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec a complété récemment une étude intéressante sur les tendances et les goûts du consommateur au niveau de ses besoins en meubles. Cette étude devrait permettre aux manufacturiers intéressés d'orienter leur production et leurs efforts de mise en marché. Malheureusement, cette étude n'est pas disponible présentement, les données recueillies et compilées n'étant pas analysées.

### 3.2.2- Recherche, design et publicité

Jusqu'à maintenant, il y a eu très peu de recherche qui s'est faite sur le plan strictement technologique. Ceci s'explique par les investissements nécessités par ces recherches et reliés à un volume de production très restreint.

Par contre, il serait souhaitable de considérer le conditionnement possible de quelques essences feuillues qui pourraient être employées avantageusement dans le meuble. Le laboratoire des produits forestiers du Canada pourrait entreprendre ces essais expérimentaux afin de déterminer les caractéristiques de ces essences disponibles au niveau de la durabilité, la plasticité, la résistance au fendillement, les contraintes à la compression et à la tension, etc...

Dans les prochaines années, leurs recherches devraient s'orienter dans la création de modules mobiliers de façon à être interchangeables et très fonctionnels dépendant de chaque pièce.

Encore aujourd'hui, certains modèles de meubles montés par les fabricants québécois découlent de copies recueillies aux Etats-Unis, en Scandinavie, etc... Par la suite, ces modèles étaient adaptés aux essences feuillues disponibles.

Aujourd'hui, le processus est changé quelque peu et plusieurs manufacturiers ont leur propre "designer". Même si ce système ne fonctionne que depuis peu d'années, nous croyons que ces manufacturiers ont réussi à donner une conception québécoise à l'industrie du meuble. Ces idées nouvelles ont eu pour effet de lancer définitivement cette industrie sur les marchés internationaux tout en consolidant son emprise sur le marché canadien.

Les deux gouvernements (fédéral et provincial) s'efforcent de faire connaître le meuble québécois tant au Canada qu'à l'étranger. Lors de la tenue annuelle des salons du meuble à Montréal, le gouvernement provincial profite de cette occasion pour remettre des trophées pour les meilleurs modèles présentés.

D'ailleurs, la publicité entourant les salons du meuble de Montréal et de Toronto a fortement aidé à la promotion du meuble québécois.

Aujourd'hui, on perçoit une évolution qui se dessine afin de rendre le meuble plus fonctionnel.

Cette tendance origine sans aucun doute du comportement du consommateur moyen qui achète surtout les meubles pour l'apparence et porte peu ou pas d'attention à la qualité en raison de la difficulté à la contrôler. Comme dans d'autres domaines de l'activité économique, le consommateur se fie à son marchand et à ses vendeurs.

### 3.2.3- Position des usines par rapport à leurs marchés

L'emplacement des usines ne semble pas être influencé par les marchés disponibles. A titre d'exemple, certaines usines de meubles de la région des Bois-Francs écoulent leur production en Ontario et en Colombie Britannique. Toutefois, les petites industries de rembourrage se localisent principalement dans les grands centres urbains.

Un grand nombre d'usines de meubles se retrouvent dans la région des Bois-Francs où, depuis des générations, on fabrique des meubles de pères en fils. Cette région jouit d'une main-d'oeuvre spécialisée et bénéficie également d'une école spécialisée qui aide à la formation de contremaîtres et d'hommes de métier.

### 3.2.4- Etat concurrentiel par rapport à l'importation et l'exportation

Actuellement, l'industrie du meuble en bois fait des efforts louables pour occuper pleinement le marché canadien du meuble et concurrencer vivement les Américains, Japonais, Scandinaves, etc... Pour ce faire et pour contourner la hausse constante des prix de la matière première, on doit se résoudre à faire appel aux importations de pièces composantes venant de Taïwan, U.R.S.S., Brésil, etc...

Pour être en mesure de poursuivre son développement, cette industrie devra planifier sa production pour une (1) ou deux (2) années à l'avance afin de garantir des commandes d'approvisionnement stables et constantes aux usines de sciage et ainsi, se prémunir contre toutes nouvelles fluctuations du prix de sa matière première.

Depuis des décennies, les fabricants de meubles se sont montrés capables de faire face à leurs responsabilités financières. L'expansion continue qui s'est manifestée lors des années antérieures le prouve amplement. Afin de consolider la capacité financière de cette industrie dans certaines régions, on devra procéder à un regroupement et pour plusieurs raisons, soit:

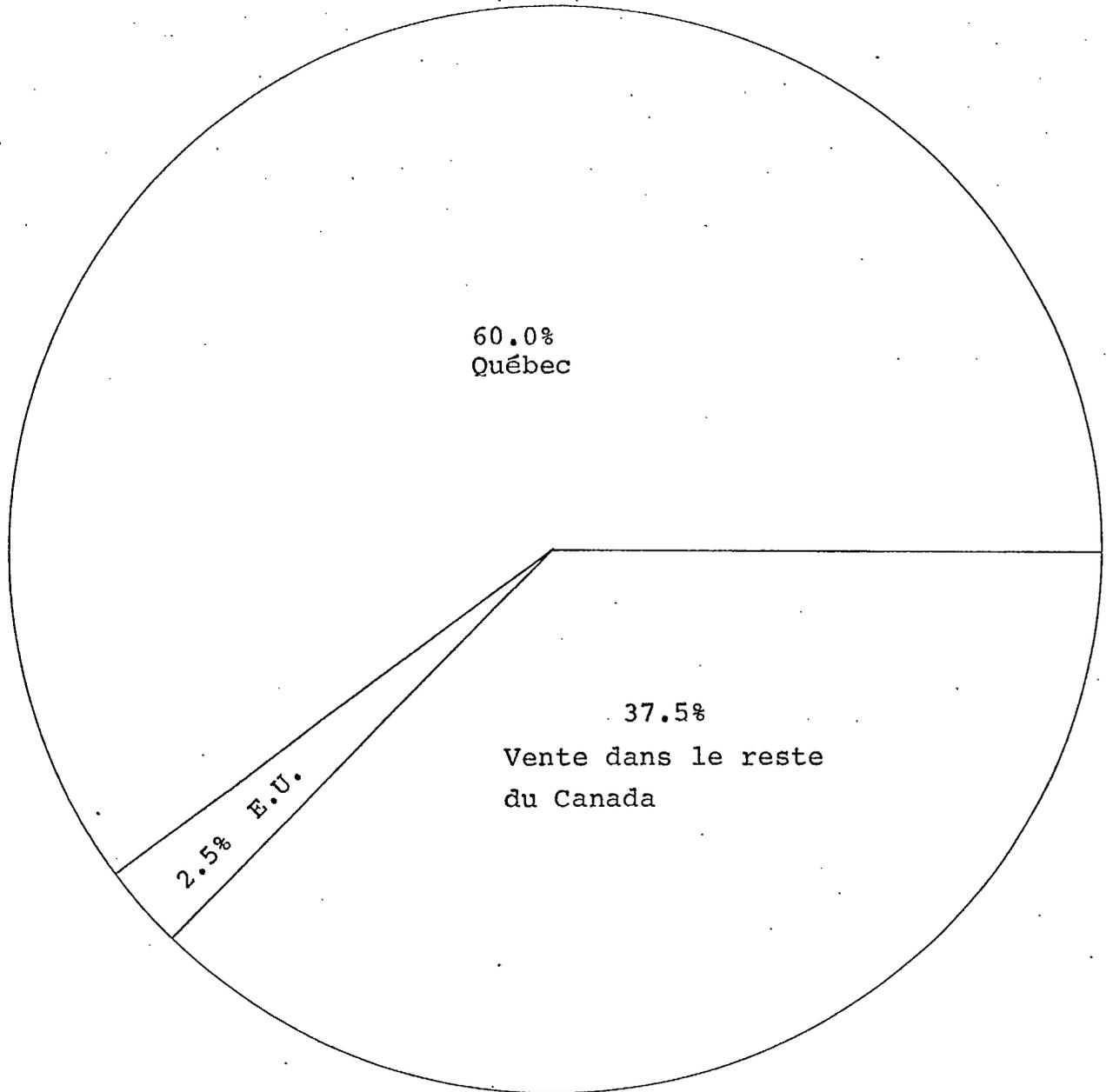
- Pour améliorer la production tout en minimisant les coûts.
- Pour restructurer l'administration afin de lui permettre de s'adapter à des méthodes modernes de gestion.

De toute nécessité, on doit se diriger vers un meilleur équilibre productivité - prix de revient. Il faut rechercher un meilleur équilibre entre la productivité et les augmentations des salaires - prix de revient pour contenir les prix de vente au consommateur et accroître, si possible, les marges de profit.

Au cours de l'année 1970, les ventes totales de l'industrie du meuble ont atteint \$286 millions. La répartition de ces ventes est présentée au tableau suivant:

T A B L E A U "16"

REPARTITION DES VENTES TOTALES DE L'INDUSTRIE DU MEUBLE  
(1970)



Cette facilité relative d'écouler la production sur les marchés locaux a certes contribué, en l'absence d'efforts, pour se tailler une place sur les marchés extérieurs. Néanmoins, les fabricants québécois qui se sont contentés jusqu'à maintenant du marché local auront l'occasion de développer des marchés étrangers, de se spécialiser à l'aide d'une technologie nouvelle, d'accroître leur production et d'abaisser leur coût unitaire, conséquences des avantages découlant des négociations du Kennedy Round.

Suite à ces accords, l'industrie du meuble aura à faire face à une concurrence accrue de la part des Etats-Unis mais jouira d'un marché plus accessible chez nos voisins du sud en raison de la réduction des droits d'entrée américains.

Pour concurrencer sur les marchés extérieurs, l'industrie devra se donner une structure industrielle capable de produire à des coûts concurrentiels. On doit se rappeler que 80% des fabricants de meubles ont un personnel de moins de 25 employés et que ces industries, dans leur encadrement présent, sont limitées à écouler leur produit sur les marchés canadiens. Pour entrer de plein pied sur les marchés étrangers, il faudrait effectuer des regroupements de petites et moyennes entreprises afin d'être en position de concurrencer grâce à des économies d'échelle.

Présentement, la valeur des exportations chargée au Québec et douanée dans différentes régions canadiennes (1966-1971), se présente ainsi:

T A B L E A U "17"  
EXPORTATION CANADIENNE  
MEUBLES ET APPAREILS FIXES

	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>
Exprimé en 000'dollars	3,644	3,942	5,478	9,957	13,167	14,014

L'analyse de ces chiffres démontre un déblocage vers 1968 et une nette amélioration des exportations dans l'industrie du meuble.

Nos exportations vers les Etats-Unis, le Royaume-Uni et les autres pays se répartissent ainsi pour les années 1969-1971.

T A B L E A U "18"  
EXPORTATIONS ETRANGERES

<u>1 9 6 9</u>			<u>1 9 7 0</u>			<u>1 9 7 1</u>		
<u>E.U.</u>	<u>ROY.UNI</u>	<u>AUTRES PAYS</u>	<u>E.U.</u>	<u>ROY.UNI</u>	<u>AUTRES PAYS</u>	<u>E.U.</u>	<u>ROY.UNI</u>	<u>AUTRES PAYS</u>
\$000.	\$000.	\$000.	\$000.	\$000.	\$000.	\$000.	\$000.	\$000.
9,068	30	859	11,441	75	1,651	12,397	78	2,539

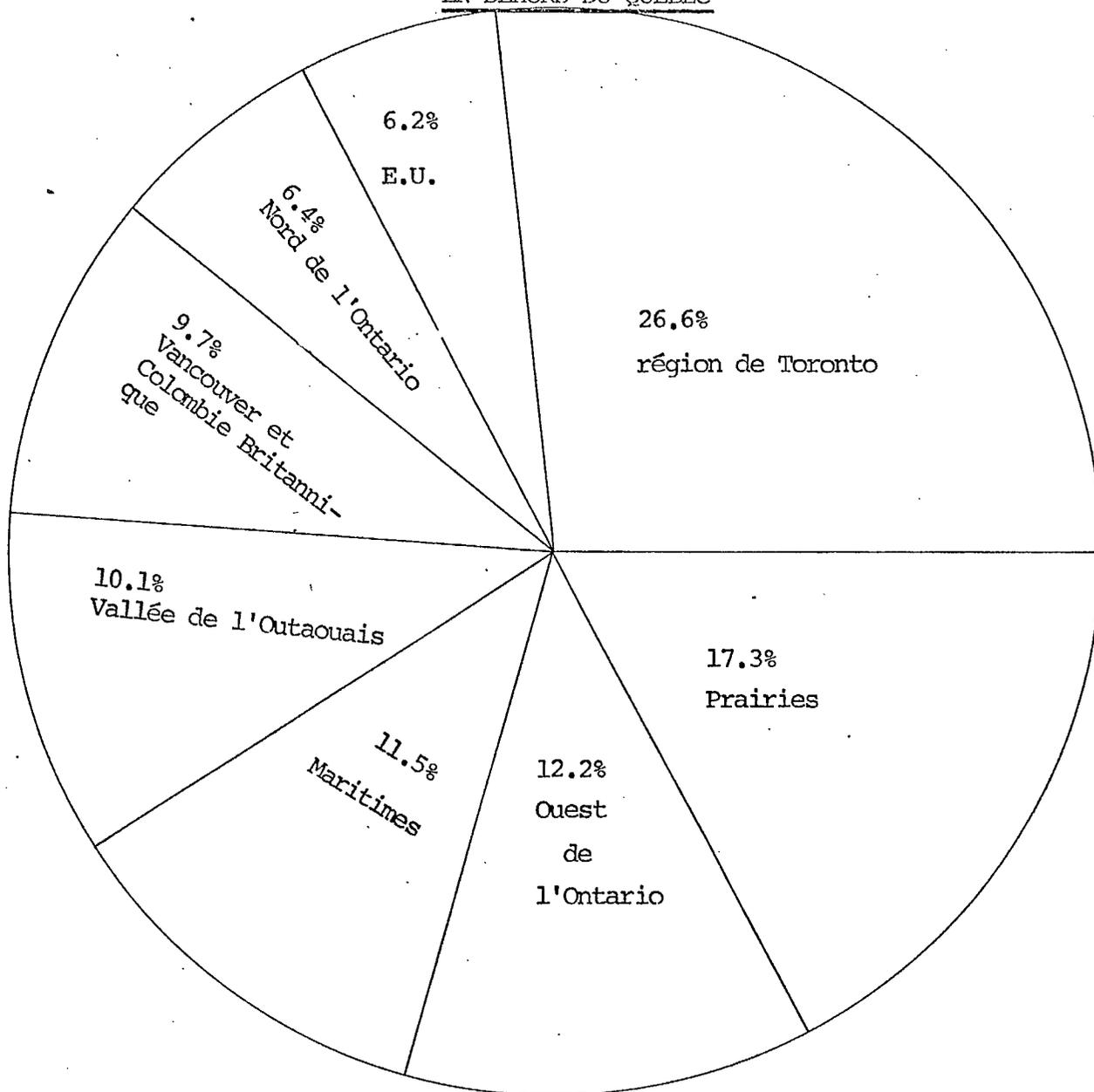
A l'examen de ce tableau, on constate que les Etats-Unis sont responsables d'environ 90% de ces exportations et que ces valeurs en dollars augmenteront sensiblement au cours de la prochaine décennie dû à l'apport des expositions de meubles qui se tiennent aux Etats-Unis et qui sont suivies par les manufacturiers québécois de meubles.

Sommairement, en 1970, les exportations offraient la configuration présentée au tableau suivant:

T A B L E A U "19"

REPARTITION DES EXPORTATIONS CANADIENNES POUR L'ANNEE 1970

EN DEHORS DU QUEBEC



### 3.2.5- Sommaire

L'industrie du meuble québécois utilisant les bois durs se compose de 830 établissements permettant à 20,000 employés de retirer une masse salariale de près de \$110,000,000 .

De ce nombre, 645 établissements emploient moins 25 employés laissant percevoir le caractère artisanal et familial de ces entreprises.

Le chiffre de vente est en augmentation soutenue et atteindra \$340,000,000. en 1972.

La non-disponibilité de bois durs au Québec risque de compromettre l'expansion possible de cette industrie dans sa forme actuelle. Sans des approvisionnements suffisants en bois durs, l'industrie devra se retourner vers des matériaux de remplacement et conséquemment, prévoir des investissements importants afin de moderniser et de modifier les installations manufacturières présentes.

Ces investissements conditionneront possiblement des regroupements et la mise en place de structures administratives, opérationnelles et financières permettant de concurrencer adéquatement sur les marchés locaux et internationaux.

L'industrie en général devra recevoir une aide financière et technique des gouvernements fédéral et provincial afin de traverser adéquatement cette période de transitions.

Les conclusions et recommandations présentées au chapitre suivant permettront de donner les grandes lignes de l'orientation de cette aide souhaitée par les auteurs du présent travail.

\* \* \* \* \*

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

À la lumière de l'analyse des contraintes affectant l'industrie des bois durs au Québec, il semble que l'approvisionnement de cette matière première deviendra un problème majeur puisque les bois feuillus des qualités désirées deviendront vraisemblablement épuisés d'ici les prochaines décennies.

Les trois prochains tableaux soulignent les difficultés d'approvisionnement rencontrées par les manufacturiers québécois utilisant les bois durs.

T A B L E A U "1"TOTAL DES APPROVISIONNEMENTS FEUILLUSDISPONIBLES A L'INDUSTRIE QUEBECOISE DES SCIAGESTOUTES ESSENCES ET TOUTES UTILISATIONSSAISON 1972-1973

SOURCES D'APPROVISIONNEMENT	VOLUME DESTINE AU SCIAGE (millions p.m.p.) (grumes)	VOLUME DESTINE AU DEROUlage (millions p.m.p.) (grumes)	VOLUME TOTAL (millions p.m.p.) (grumes)
Province de Québec			
Forêts privées	80.0	-	80.0
Forêts publiques	135.0	39.4	174.4
Importations	50.0	4.0	54.0
TOUTES	265.0	43.4	308.4

T A B L E A U "21"TOTAL DE LA PRODUCTION QUEBECOISE EN BOIS D'OEUVRE  
PAR ESSENCES ET PAR CLASSES DE QUALITE

(Millions de p.m.p.)

ESSENCES	F.A.S.	SELECT	1	2	3	REBUT	TOUTES CLASSES
Bouleau	(10%) 13.8	(12%) 16.6	(23%) 31.7	(24%) 33.2	(29%) 40.0	(2%) 2.7	100% 138.0
Erable	( 3%) 2.9	( 6%) 5.7	(21%) 20.0	(25%) 23.7	(45%) 42.7	(0%) -	100% 95.0
TOUTES	16.7	22.3	51.7	46.9	82.7	2.7	233.0

T A B L E A U "22"COMPARAISON ENTRE LES DISPONIBILITES ET LES BESOINSL'INDUSTRIE QUEBECOISE DU MEUBLE

ESSENCES	CLASSE	DISPONIBILITE (M.M. p.m.p.)	BESOINS D'APPROVISIONNEMENT (M.M. p.m.p.)	DEFICIT (M.M.p.m.p.)	SURPLUS (M.M.p.m.p.)
Bouleau	1 et 2	65.0	65.0	0	
Erable	1 et 2	44.0	25.0		19.0
	Toutes	124.0	10.0		114.0
TOUTES	TOUTES	233.0	100.0	0	133.0

Indiscutablement, nous sommes présentement à cours de disponibilité en bouleau de qualités recherchées si l'on tient compte des impératifs de mise en marché des industriels de sciage qui doivent écouler le reste de leur production. Nous nous dirigeons vers une pénurie identique dans le cas de l'érable.

Face à un tel énoncé, il est impératif de s'assurer la véracité de cette conclusion. En conséquence, nous souhaitons que soient entreprises dans le plus bref délai possible, les recommandations suivantes:

1.- Ressources (Etude synthèse des données dans les zones feuillues)

- 1.1- Connaître la disponibilité en volume, qualité, essence et utilisation;
- 1.2- Le taux de changement de cette disponibilité;
- 1.3- La connaissance des améliorations pour augmenter la ressource;
- 1.4- Intérêt à porter au niveau des propriétaires de lots privés.

2.- Les besoins :

2.1- Liste des utilisateurs de feuillus;

2.2- Taux de changement de la demande chez les utilisateurs.

3.- Comparaison entre les besoins et les ressources:

Y a-t-il vraiment un problème d'approvisionnement en bois? et si oui, dans combien de temps?

4.- Trouver les solutions aux problèmes ci-haut.

Advenant le cas où l'énoncé mentionné plus haut s'avère vrai, les solutions possibles pourraient être:

4.1- Au niveau gouvernemental:

- a) participation à des recherches technologiques et d'utilisation;
- b) que les subventions soient accordées de préférence aux industries partiellement ou totalement intégrées et qui font une utilisation optimale de la matière première;
- c) une révision des normes d'exploitation en tenant compte des particularités régionales;
- d) étudier les possibilités de restreindre les quantités de bois exportées.
- e) la nomination d'un agent de liaison gouvernemental auprès des associations et des industries du sciage et des bois durs au Québec.

4.2- Au niveau des associations:

Un rapprochement des deux associations (L'Association des Manufacturiers de Bois de Sciage du Québec et L'Association des Manufacturiers de Meubles du Québec) est nécessaire afin de permettre:

- a) à l'Association des Fabricants de Meubles du Québec de faire connaître, après consultation avec les membres, les besoins futurs;
- b) à l'Association des Manufacturiers de Bois de Sciage du Québec de tenir les manufacturiers au courant de la disponibilité et de l'augmentation ou encore de la diminution des réserves;
- c) la possibilité d'une meilleure utilisation de certaines dimensions sciées et considérées présentement comme rebut.
- d) de se tenir mutuellement au courant des membres, d'un parti comme de l'autre, qui ne respectent pas leurs contrats.

4.3- Au niveau de l'industrie du sciage:

Avec une meilleure coordination au niveau de l'utilisation, les scieries pourraient récupérer sous forme de bois d'oeuvre un volume additionnel de 5%.

4.4- Au niveau de l'industrie des bois durs:

- a) les manufacturiers (principalement les manufacturiers de meubles) devront être très prudents et devront chercher à substituer par d'autres produits certaines parties composantes sans toutefois enlever à la durabilité, à la solidité de construction et enfin à l'apparence de leurs produits;
- b) pour ceux qui le peuvent, employer de plus en plus de panneaux particules et des panneaux durs;
- c) continuer, si possible, les recherches pour l'application économique d'appliqués décoratifs, de moulures et même de parties composantes en matériel synthétique (plastique, polyester, polyuréthane, etc...);
- d) Vis-à-vis le consommateur, amorcer un programme discret d'éducation afin de le préparer à une meilleure transition face à l'acceptation des matériaux de remplacement.
- e) Accélérer l'intégration de la récolte des bois durs et de leur transformation en bois d'oeuvre.

GAUTHIER, POULIN, THERIAULT & ASSOCIES



---

Guy Cantin



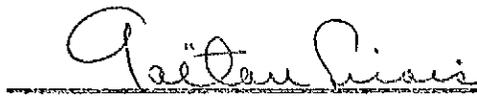
---

Normand Groleau, Ing.F.



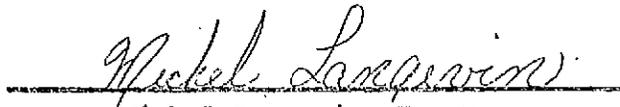
---

Jacques Vallerand, Ing.F. M.B.A.



---

Gaétan Sirois, Ing.F.



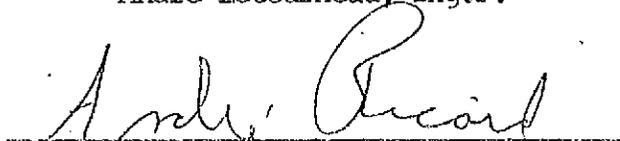
---

Michel Langevin, Ing.F.



---

André Létourneau, Ing.F.



---

André Ricard, Ing.F.



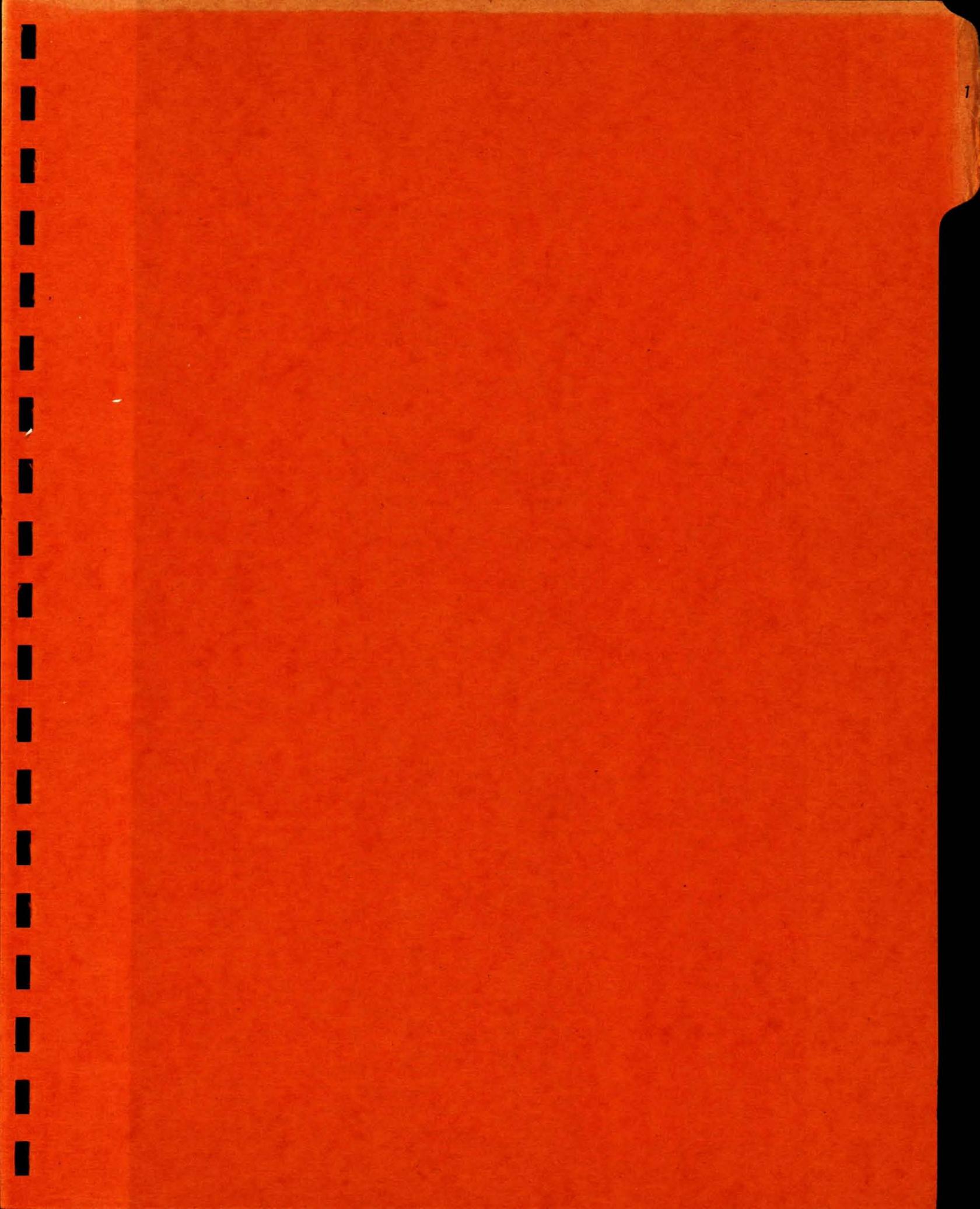
---

Claude Desloges, Ing.F.



ILLUSTRATION





APPENDICE 1 :

CLASSE DE QUALITE

SOMMAIRE DE LA CLASSIFICATION DES TIGES

DEFAUTS	CLASSE A		CLASSE B		CLASSE C	CLASSE D
	BILLE DE PIED	BILLE DU HAUT	BILLE DE PIED	BILLE DU HAUT		
Houppier	défectueux jusqu'à 50%		Défectueux jusqu'à 50%		Défectueux à plus de 50%	Arbre très défectueux mais encore vivant, bois à pâte
Fente spiralée (1)					Une	
Chancre et champignon (2)					Un ou l'autre	
Trou (3)					Un seul	
Blessure ouverte (4)					Admis	
Blessure cicatrisée	Une ou l'autre		Une		2 admises	
Courbure	Très légère 1/8"xpi.de long.	Légère 1/4"xpi.de long.	Légère 1/4"xpi.de long.	Moyenne 1/2"xpi.de long.	Prononcée (5)	
Fente droite	Une fermée moins de 6'	Une fermée	2 fermées	Fermées Admises	3 maximum	
Noeud Loupe Bosse Branche Brindille	Un seul sur toutes les faces de l'arbre	Un ou l'autre à tous les 5' sur la plus mauvaise face	1 à tous les 5' sur la face d'a- dernière qualité	3'	3'	
Longueur	13'	8'	8'	8'	8'	

REMARQUE: Les défauts numérotés de (1) à (5) rejettent automatiquement l'arbre dans la catégorie C ou D

CLASSE DE  
QUALITE  
DE L'ARBRE

CARACTERISTIQUES DE L'ARBRE

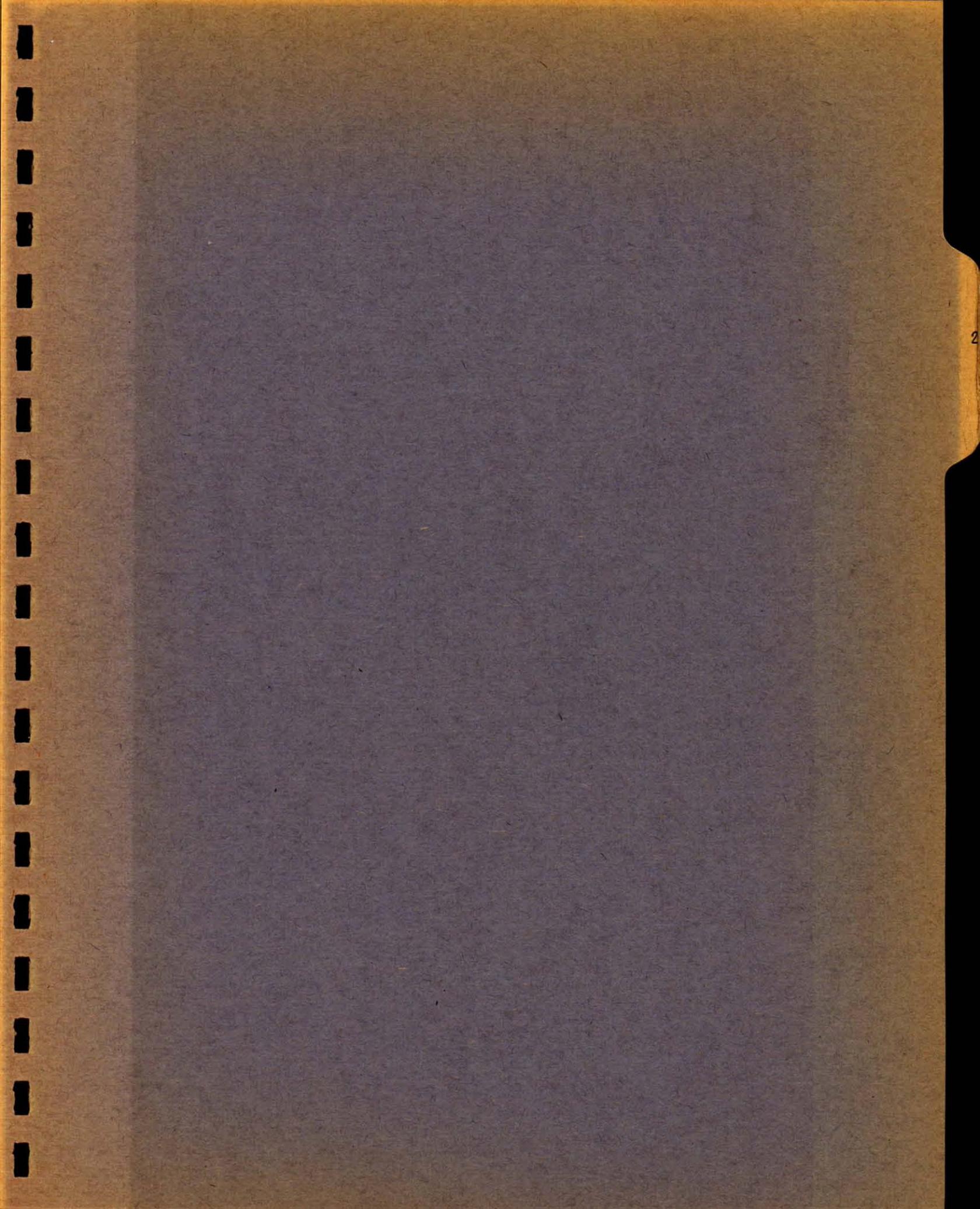
- A
- Bel arbre droit à houppier assez parfait.
  - La bille de pied doit être de qualité No 1 sciage et d'une longueur minimum de treize (13) pieds.
  - Les billes supérieures sont de qualité No 2 ou No 3 sciage et, par exception, de qualité No 1 sciage.
- B
- Arbre moyen à houppier partiellement endommagé. Cette classe de qualité inclut deux sortes de tiges:
    - 1) les tiges dont la bille de pied de 13 pieds est de qualité No 2 sciage et les autres billes supérieures de qualité No 3 sciage.
    - 2) les tiges dont la bille de pied est de qualité No 1 sciage mais dont la longueur est inférieure à 13 pieds. Ce sont des tiges dont le fût est plutôt court. Les billes supérieures seront de qualité No 2 ou 3 sciage.
- C
- Arbre dont le rendement serait d'au moins une bille de qualité No 3 sciage et de quelques billes de bois à pâte.
- D
- Arbre encore vivant mais grandement défectueux.
  - Un peu de bois à pâte possible.

L'arbre de classe "A" est de qualité très supérieure. Le tronc donne des billes susceptibles de répondre aux besoins des industries en billes de première qualité. La bille de pied de l'arbre classé "A" doit avoir une longueur minimum sans défaut de 13'7". Cette bille de pied doit non seulement répondre aux exigences minima des billes de qualité No 1 mais elle doit leur être supérieure. Cette longueur de 13'7" est pour fins d'évaluation qualitative de l'arbre mais elle n'est pas nécessairement la longueur de la première bille qui peut être tronçonnée de l'arbre abattu. Ainsi, cette bille de pied peut être tronçonnée à 9'4" pour convenir à une usine de déroulage.

L'arbre de qualité "B" représente l'arbre moyen des peuplements forestiers. Son tronc est plus défectueux mais, à l'occasion, peut avoir des tronçons courts de première qualité sciage. Généralement, sa première bille est de qualité No 2 sciage dont la longueur minimum est de huit (8) pieds selon les normes. Cependant, il faut constater que cette longueur est généralement de 12 pieds et plus lorsque les arbres sont abattus. A l'occasion, il est possible de tronçonner des billes de déroulage de 9'4".

L'arbre de classe "C" est un arbre assez défectueux mais dont une partie peut encore convenir au sciage. Cette bille peut se trouver n'importe où dans le tronc. Le seul usage possible pour le restant du tronc est le bois à pâte. Une certaine section assez considérable de la tige peut être considérée comme "rebut".

L'arbre de classe "D" est un arbre dont le tronc est couvert de plusieurs défauts. Il n'est pas beau à voir. Il est encore vivant mais peu utile à l'industrie du bois.



APPENDICE 2:

MEMOIRE PRESENTE PAR

L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE MEUBLES

DU QUEBEC INC.

MEMOIRE PRESENTE PAR

L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE MEUBLES DU QUEBEC INC.

A LA COMMISSION PARLEMENTAIRE  
DES RICHESSES ET DES TERRES ET FORETS

SUJET

DIFFICULTES D'APPROVISIONNEMENT EN FEUILLUS  
DES MANUFACTURIERS DE MEUBLES DU QUEBEC

Représentant l'industrie:

M. L. Arcand	- Victoriaville Furniture Ltd.
M. L. Townserd	- Vilas Industries Limited
M. G. Laflamme	- South Shore Industries Ltd.
M. P. Falcon	- Casavant Frères Ltée
M. R.H.T. Tucker	- Meubles Roxton Limitée
M. G. Martin	- A.F.M.Q.

Le 19 juin 1972

## MEMOIRE

### INTRODUCTION

Quelques remarques préliminaires sur l'industrie du meuble au Québec.

- L'industrie emploie directement plus de vingt mille québécois.
- L'industrie de fabrication du meuble est l'une des seules industries canadiennes qui soit presque exclusivement la propriété et régie par des canadiens.
- La fabrication du meuble est considérée comme l'une des principales industries pour ce qui est du contenu de main-d'oeuvre.
- Un grand nombre de manufacturiers sont installés dans des centres industriels plus petits et dans certains cas sont les seules entreprises de quelque importance dans leur municipalité. Leur apport à l'embauche et à l'économie de leur région respective est donc très appréciable.
- L'industrie n'a cessé de progresser depuis les dix dernières années. En général, les compagnies ont investi dans le développement de la technologie.

- Finalement, l'industrie du meuble au Québec est axée sur les produits de bois. Exemple, en 1968 le Québec fournissait 72.2% des mobiliers de chambre à coucher au Canada versus 21.9% pour l'Ontario. Dans le mobilier de bureau de bois, Québec produit 73.6% versus 21.3% en Ontario. Par contre dans le meuble en métal, le Québec produit 14.1% versus 85.1% en Ontario.

De là l'urgence de fournir aux manufacturiers québécois la matière première pour produire leurs meubles et cela à un prix compétitif.

## 1- LA SITUATION

- Les fabricants de meubles du Québec ont un besoin urgent de bois d'oeuvre dur.
- L'inventaire moyen de bois dur des plus importants fabricants baisse dangereusement.
- Les fabricants doivent souvent accepter du bois de catégories différentes à leurs besoins. Ceci a pour effet de réduire considérablement leur marge de profit si l'on considère qu'à qualité égale, le prix du bois dur a augmenté de plus de 20% dans les derniers 12 mois.
- A cause de la pénurie de bois dans certaines catégories, plusieurs compagnies vont acheter en Asie les pièces composantes dont ils ont besoin. Ils achètent par exemple des côtés de tiroirs en "laueu" qu'ils font fabriquer à Taiwan et ceci à un prix à peu près égal à ce qu'ils payaient auparavant au Québec. - Résultat: diminution de main-d'oeuvre dans leurs meubles fabriqués au Québec.

...../2

Page 2

- Certaines compagnies prévoyaient prendre de l'expansion, soit en agrandissant ou en installant des équipes de nuit, et se voient dans l'impossibilité de le faire, faute de bois.

Lors du dernier Salon du Meuble de Toronto, en janvier, plusieurs fabricants ont dû refuser des commandes importantes, entre autre à des clients américains ne pouvant garantir leurs livraisons, à cause de la difficulté d'approvisionnement.

## 2- BESOINS

Les besoins annuels en bois d'oeuvre des fabricants de meubles québécois est d'environ 100,000,000 p.m.p. (Erable 25%, Merisier 65%). Les qualités les plus demandées sont 1 & 2 communs et les épaisseurs sont 4/4, 5/4, 6/4 et 8/4 pouces. L'Association des

...../3

Page 3

Fabricants de Meubles du Québec ainsi que les fabricants qu'elle représente ici, sont conscients qu'il relève de la responsabilité de son gouvernement de protéger nos richesses naturelles; de les utiliser le plus rationnellement et de façon la plus rentable pour la société québécoise. Toutefois, elle est aussi convaincue qu'une solution immédiate peut être apportée par le Ministère de l'Industrie et du Commerce et le Ministère des Terres et Forêts pour régler ce problème urgent.

### 3- SOLUTIONS

Nous proposons à cet effet les solutions suivantes qui doivent régler ce problème d'approvisionnement à court terme:

1. Que les scieries soient obligées d'offrir leur bois en premier choix aux industries de transformations locales.

...../4

2. Que le Ministère des Terres et Forêts élargisse temporairement les droits de coupes. Si cette action avait pour effet de mettre en danger les approvisionnements futurs, un travail de recherche pourrait être entrepris pour trouver des substituts.
3. Que le nom des scieries qui ne respectent pas leurs contrats soit porté à l'attention du Ministère. Nous savons par exemple que les scieries canadiennes vendent pour 100m p.m.p. aux Etats-Unis à gros prix. Le bois ainsi exporté représente environ 0.03 hre/pied de travail par rapport à .17 hre/pied lorsqu'il est utilisé pour la fabrication du meuble par la main-d'oeuvre québécoise.
4. Une autre solution à très court terme serait d'inciter les fermiers à fournir aux scieries de leur région les essences dont nous avons besoin. Ceci cependant nécessiterait une coordination et un contrôle très étroit de la part des ministères concernés.

Afin de planifier à plus long terme, il faudrait aussi considérer les aspects suivants:

5. Création d'un comité inter-industries pour renseigner les fournisseurs et gouvernement des besoins du secteur meuble et ce à un prix permettant à cette importante industrie non seulement de survivre mais de grossir.
6. Que soit établie une politique rationnelle de nos ressources en bois et si besoin est, qu'un embargo soit décrété sur les essences qui sont utilisées par les industries secondaires.

Un regard rapide sur les statistiques ci-jointes (BFS 1969) nous permet de réaliser que l'industrie québécoise du meuble consomme à elle seule plus de la moitié de la production de bois dur du Québec et le 1/3 de la production canadienne. Par contre, les exportations canadiennes de bois dur égalent à peu près notre consommation.

7. Que les manufacturiers de meubles par leur Association puissent obtenir des garanties d'approvisionnement des essences nécessaires selon leurs besoins présents et futurs.
8. La politique de reboisement du Ministère devra tenir compte de la demande croissante en particulier de bois franc, pour cette importante industrie secondaire.

A l'aide du présent mémoire, nous espérons que le Ministère des Terres et Forêts conjointement avec les autres ministères concernés pourront apporter des solutions tant à court terme qu'à long terme, de façon à éviter un contrecoup qui pourrait être néfaste à cet important secteur de l'économie québécoise.

STATISTIQUES FEDERALES

PRODUCTION QUEBECOISE DE BOIS D'OEUVRE EN 1969

<u>ESSENCE</u>	<u>NON RABOTEE</u>		<u>RABOTEE</u>	
	<u>Qté. en M.P.M.P.</u>	<u>Valeur en \$000.</u>	<u>Qté. en M.P.M.P.</u>	<u>Valeur en \$000.</u>
MERISIER	85,970	\$11,448.	7,716	\$ 1,815.
ERABLE	74,627	8,961.	6,349	932.
BOULEAU	9,475	926.	1,327	192.
PEUPLIER	4,386	357.	1,432	124.

PRODUCTION CANADIENNE DE BOIS D'OEUVRE EN 1969

<u>ESSENCE</u>	<u>NON RABOTEE</u>		<u>RABOTEE</u>	
	<u>Qté. en M.P.M.P.</u>	<u>Valeur en \$000.</u>	<u>Qté. en M.P.M.P.</u>	<u>Valeur en \$000</u>
MERISIER	119,157	\$15,502.	21,256	\$ 3,960.
ERABLE	177,861	21,784.	31,910	6,066.
BOULEAU	16,330	1,628.	2,469	315.
PEUPLIER	21,163	1,414.	6,483	522.

REMARQUE -- EXPORTATION DU CANADA EN BOIS D'OEUVRE POUR LES 11 PREMIERS MOIS DE L'ANNEE 1971. (Source B.F.S. - Catalogue 65-004)

<u>MERISIER</u>	Vers les Etats-Unis	42,727,000 P.M.P.	(\$ 9,485,000.)
	<u>TOTAL</u>	46,319,000 P.M.P.	(\$ 9,837,000.)

<u>ERABLE</u>	Vers le Japon	3,067,000 P.M.P.	(\$ 2,520,000.)
	Vers les Etats-Unis	58,098,000 P.M.P.	(\$ 11,337,000.)
	<u>TOTAL</u>	65,350,000 P.M.P.	(\$ 14,624,000.)

EXPORTATION CANADIENNE D'ERABLE

<u>1971</u>	<u>U.S.A.</u>	<u>JAPON</u>	<u>TOTAL</u>
Septembre	\$ 1,074,000.	\$ 418,000.	\$ 1,578,000.
Octobre	1,205,000.	282,000.	1,542,000.
Novembre	1,398,000.	207,000.	1,662,000.
Décembre	1,309,000.	169,000.	1,575,000.
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Année 1971	\$12,646,000.	\$2,689,000.	\$16,199,000.
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Année 1970	\$10,321,000.	\$ 214,000.	\$11,635,000.

Source: OFMA - Le 8 mars, 1972.



BIBLIOGRAPHIE

SOURCES D'INFORMATION OU BIBLIOGRAPHIE

- Journal des débats  
Commission parlementaire -- 9 septembre 1972
- Mémoire présenté par l'Association des Fabricants de Meubles du Québec Inc. à la Commission parlementaire des Richesses et Terres et Forêts
- Annuaire du Québec 1970  
Gouvernement du Québec  
Ministère de l'industrie et du Commerce  
Bureau de la Statistique du Québec.
- Annuaire du Québec 1971
- Annuaire du Québec 1972
- Exportations internationales par produits  
Québec 1971  
Bureau de la Statistique du Québec
- Industrie du meuble 1968  
Bureau de la Statistique du Québec  
publication No 9-1
- Répertoire des établissements manufacturiers  
Industries des placages et contreplaqués  
Bureau de la Statistique du Québec  
publication No 8-1
- Association des Fabricants de Meubles du Québec Inc.  
Liste des membres - août 1972
- Communication personnelle avec monsieur Gilbert Martin  
directeur général.  
Association des Fabricants de Meubles du Québec.
- Mouvement des bois (1968)
- Statistiques des produits forestiers (1970)
- Quebec's industries : A short survey  
Wood Products - The Quebec Department of Industry  
and Commerce.

